



Institut de recherche sur
l'hydrogène



Lampsilis



UQTR



Université du Québec
à Trois-Rivières

Rapport présenté en vertu de
l'article 4.1 de la *Loi sur les
établissements d'enseignement
de niveau universitaire*

Année financière 2020-2021

SECTION 1

États financiers SIFU

Université du Québec à Trois-Rivières

**Systeme d'information financière des universités
2020-2021**



Responsable des ressources financières

Le 25 octobre 2021

Date

Enseignement
supérieur
Québec 

ACTIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
Actif à court terme										
1	Encaisse (001)	s/o	27 933 985	0	0	130 624	0		28 064 610	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	0	0	0	0	0		\$	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	0	0	0	0	0		\$	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	0	0	0	0	0		\$	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note 2 (annexe 20)	23 545 583	---	---	---	---		23 545 583	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	3 435 771	---	---	---	---		3 435 771	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	2 877 658	1 561 069	4 115 241	0	0		8 553 968	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	0	0	0	129 921	0		129 921	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	Annexe 12	6 573 677	32 122 385	0	53 565	0	(38 749 627)	\$	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	144 699	16 041	0	0	0		160 740	10
11	Stocks (075)	s/o	575 784	0	---	0	0		575 784	11
Total de l'actif court terme			65 087 158	33 699 495	4 115 241	314 110	\$	(38 749 627)	64 466 377	
Actif à long terme										
12	Frais reportés (080)	s/o	0	0	0	0	0		\$	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	2 621 153	0	0	0	0		2 621 153	13
14	Avances à d'autres fonds à long terme (185)	Annexe 12	0	0	0	0	0	0	\$	14
15	Placements à long terme (125, 130)	s/o	0	0	0	66 126	0		66 126	15
16	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	0	0	0	0	0		\$	16
17	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	0	0	0	0	0		\$	17
18	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	173 167 344	---	---		173 167 344	18
19	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	0	---	---		\$	19
20	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	0	0	0	0	0		\$	20
21	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	0	0	0	0	0		\$	21
22	TOTAL DE L'ACTIF		67 708 311 \$	33 699 495 \$	177 282 585 \$	380 236 \$	- \$	(38 749 627) \$	240 321 000 \$	22

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
PASSIF										
Passif à court terme										
23	Découvert de banque (201)	s/o	0	0	0	0	0			\$ 23
24	Emprunts à court terme (205)	Note 4 (annexe 20)	7 000 000	0	451 363	0	0		7 451 363	24
25	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	0	0	1 449 559	0	0		1 449 559	25
26	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note 2 (annexe 20)	0	---	---	---	---			\$ 26
27	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	28 672 159	305 681	---	0	0		28 977 840	27
28	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	0	0	---	0	0			\$ 28
29	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	10 362 787	130 000	3 183	0	0		10 495 970	29
30	Produits reportés (260)	Annexe 7	5 617 941	0	---	---	0		5 617 941	30
31	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	0	29 945 044	0	0	0		29 945 044	31
32	Portion de la dette exigible à court terme (314)	s/o	580 000	0	2 607 017	0	0		3 187 017	32
33	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	31 895 943	0	6 853 684	0	0	(38 749 627)		\$ 33
Total du passif à court terme			84 128 830	30 380 725	11 364 806	\$	\$	(38 749 627)	87 124 734	
Passif à long terme										
34	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	49 154 000	0	0	0	0		49 154 000	34
35	Dettes à long terme (315, 320, 325, 330)	s/o	1 160 000	0	1 851 551	0	0		3 011 551	35
36	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335)	s/o	0	0	0	0	0			\$ 36
37	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	0	0	130 196 493	---	---		130 196 493	37
38	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	0	0	0	0	0			\$ 38
39	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	0	0	0	0	0			\$ 39
40	TOTAL DU PASSIF		134 442 830 \$	30 380 725 \$	143 412 850 \$	- \$	- \$	(38 749 627) \$	269 486 778 \$	40
SOLDES DE FONDS										
41	Grevé d'affectations d'origine interne (290)	Annexe 8	9 221 234	3 318 770	9 031 104	0	0		21 571 108	41
42	Grevé d'affectations d'origine externe (302 FD et AF)	s/o	---	---	---	380 236	0		380 236	42
43	Non grevé d'affectation (295 FF)	s/o	(75 955 753)	---	---	---	---		(75 955 753)	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (350 FD)	s/o	---	---	---	0	---			\$ 44
45	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (355 FD)	s/o	---	---	---	0	---			\$ 45
46	Investi en immobilisations (304 FI)	s/o	---	---	24 838 631	---	---		24 838 631	46
47	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		(66 734 519) \$	3 318 770 \$	33 869 735 \$	380 236 \$	- \$	- \$	(29 165 778) \$	47
48	TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS		67 708 311 \$	33 699 495 \$	177 282 585 \$	380 236 \$	- \$	(38 749 627) \$	240 321 000 \$	48

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7		
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	s/o	25 980 811	---	---	---	---	25 980 811	1	
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	s/o	1 310 930	---	---	---	---	1 310 930	2	
3	Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	s/o	858 805	---	---	---	---	858 805	3	
4	Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du forfaitaire international) (404)	s/o	131 093	---	---	---	---	131 093	4	
5	Droits de scolarité des étudiants dérogés (406)	s/o	13 204 723	---	---	---	---	13 204 723	5	
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	s/o	0	---	---	---	---	\$	6	
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	s/o	470 747	---	---	---	---	470 747	7	
8	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	s/o	8 172 115	---	---	---	---	8 172 115	8	
9	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	s/o	447 332	0	---	0	0	447 332	9	
10	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS		50 576 557	\$	\$	\$	\$	50 576 557	10	
11	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	141 916 302	7 662 877	15 931	---	---	149 595 109	11	
12	Autres subventions provinciales (405, 410, 411, 427, 495, 496, 497)	s/o	478 135	5 783 230	134 880	0	0	6 396 245	12	
13	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423)	s/o	1 971 867	9 636 779	0	0	0	11 608 647	13	
14	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429, 431)	s/o	31 710	1 656 441	0	0	0	1 688 151	14	
15	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	0	---	---	\$	15	
	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations:									
16	Ministère (530)	s/o	---	---	6 088 581	---	---	6 088 581	16	
17	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	679 314	---	---	679 314	17	
18	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	967 755	---	---	967 755	18	
19	Autres (533)	s/o	---	---	404 715	---	---	404 715	19	
20	TOTAL DES SUBVENTIONS		144 398 014	24 739 326	8 291 177	\$	\$	\$	177 428 517	20
21	Intérêts et dividendes (435)	s/o	416 845	0	0	4 039	0	420 884	21	
22	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	0	0	0	0	0	\$	22	
23	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	0	0	0	---	0	\$	23	
24	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	264 485	827 674	0	0	0	1 092 159	24	
25	Produits non gouvernementaux (430)	Note 1 (annexe 20)	64 746	3 243 780	3 500	0	0	3 312 027	25	
26	Gains sur vente de placements (526)	s/o	0	0	0	0	0	\$	26	
27	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	0	---	---	\$	27	
28	Recouvrement des coûts indirects (465)	s/o	953 474	---	---	---	---	953 474	28	
29	Ventes externes (460)	s/o	2 006 048	(0)	0	---	0	2 006 048	29	
30	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	509 974	0	17 503	0	0	527 476	30	
31	TOTAL DES PRODUITS AUTRES		4 215 572	4 071 454	21 003	4 039	\$	\$	8 312 068	31
32	TOTAL DES PRODUITS		199 190 143 \$	28 810 781 \$	8 312 179 \$	4 039 \$	- \$	- \$	236 317 142 \$	32

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Masses salariales								
2	Direction	s/o	6 148 008	151 477	---	---	---	6 299 486	2
3	Gérance	s/o	0	0	---	---	---	\$	3
4	Enseignants-chercheurs	s/o	56 361 523	1 417 976	---	---	---	57 779 498	4
5	Chargés de cours	s/o	17 579 215	697 247	---	---	---	18 276 462	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	0	0	---	---	---	\$	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	1 181 828	1 825 089	---	---	0	3 006 917	7
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	22 164 715	4 227 455	---	---	0	26 392 170	8
9	Personnel de soutien technique	s/o	10 490 278	191 185	---	---	0	10 681 463	9
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	10 514 651	371 678	---	---	---	10 886 329	10
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	2 282 972	0	---	---	---	2 282 972	11
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	27 592 854	1 881 852	---	---	0	29 474 706	12
	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	904 723	(24 072)	---	---	0	880 651	13
13	TOTAL DES MASSES SALARIALES ET AVANTAGES SOCIAUX		155 220 767	10 739 887	\$	\$	\$	165 960 654	14
15	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	1 075 000	---	---	---	---	1 075 000	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	63 298	0	---	---	0	63 298	16
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	36 175	1 463 355	---	---	0	1 499 531	17
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	633 036	0	---	---	0	633 036	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	511 058	423 584	---	---	0	934 642	19
20	Bourses (735)	s/o	3 265 652	8 435 104	---	---	0	11 700 756	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	3 801 489	2 647 855	0	0	0	6 449 343	21
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	1 716 252	891 006	---	---	0	2 607 258	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	0	0	---	---	0	\$	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	s/o	8 246 133	2 084 948	0	---	0	10 331 081	24
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	1 879 337	223 245	---	---	0	2 102 582	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	3 563 854	91 212	0	---	0	3 655 066	26
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	2 336 218	1 316	---	---	0	2 337 534	27
28	Location-exploitation (830)	s/o	83 494	47 165	---	---	0	130 659	28
29	Transfert de coûts indirects (865)	s/o	---	953 474	---	---	---	953 474	29
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	0	0	0	0	0	\$	30
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note 3 (annexe 20)	516 389	100 750	0	---	0	617 139	31
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note 3 (annexe 20)	0	0	0	---	---	\$	32
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	s/o	152 554	939	129 360	135	0	282 988	33
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	0	0	0	0	0	\$	34
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	---	---	4 092	---	---	4 092	35
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	---	---	12 518 682	---	---	12 518 682	36
37	Amortissements des autres éléments de l'actif (891)	s/o	---	---	4 396	---	---	4 396	37
38	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	337 781	0	0	0	0	337 781	38
39	TOTAL DES AUTRES CHARGES		28 217 721	17 363 952	12 656 530	135	\$	58 238 338	39
40	Ventes internes (878)	s/o	(392 189)	(4 128)	---	---	0	(396 316)	40
41	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 801, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 881, 894, 895)	s/o	323 691	72 626	0	0	0	396 316	41
42	Gains et pertes latents (879)	s/o	0	0	0	0	0	\$	42
43	TOTAL AUTRES CHARGES AVANT ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES		28 149 223	17 432 450	12 656 530	135	\$	58 238 338	43
44	Éléments extraordinaires (880)	Annexe 13	0	0	0	0	0	\$	44
45	TOTAL DES CHARGES		183 369 991 \$	28 172 337 \$	12 656 530 \$	135 \$	- \$	224 198 992 \$	45
46	EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES		15 820 152 \$	638 444 \$	(4 344 351) \$	3 904 \$	- \$	12 118 149 \$	46

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

	Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE	-73 097 494	3348670,7	29 837 562	376332,03			(39 534 929)	1
2	Redressement des années précédentes	Annexe 11 0	0	0	0	0		\$	2
3	Solde de fonds redressé	(73 097 494)	3 348 671	29 837 562	376 332	\$	\$	(39 534 929)	3
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3 199 190 143	28 810 781	8 312 179	4 039	0	0	236 317 142	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4 183 369 991	28 172 337	12 656 530	135	0	0	224 198 992	5
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	15 820 152	638 444	(4 344 351)	3 904	\$	\$	12 118 149	6
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages complé. de retraite	s/o (1 749 000)	---	---	---	---		(1 749 000)	7
8	Apports reçus à titre de dotations	s/o						\$	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	s/o						\$	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a 0	0	8 376 524	0	0		8 376 524	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a 7 708 179	668 345	0	0	0		8 376 524	11
12	Sous-total	6 362 973	(29 901)	4 032 173	3 904	\$	\$	10 369 149	12
13	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	(66 734 521) \$	3 318 769 \$	33 869 736 \$	380 236 \$	- \$	- \$	(29 165 780) \$	13

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Université du Québec à Trois-Rivières
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2021

Annexe 1

		Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	0	---	25 980 811	---	0	---	---		25 980 811	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	---	---	1 310 930	---	---	---	---		1 310 930	2
3	Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	---	---	858 805	---	---	---	---		858 805	3
4	Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du fo	---	---	131 093	---	---	---	---		131 093	4
5	Droits de scolarité des étudiants déréglementés (406)	0	---	13 204 723	---	0	---	---		13 204 723	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	0	---	0	---	0	---	---		\$	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	114 830	---	0	---	355 917	---	---		470 747	7
8	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	102 853	2 043 179	4 308 664	0	7 178	1 392 548	317 693		8 172 115	8
9	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	10 095	0	343 313	0	5 032	0	88 892		447 332	9
10	Total des produits provenant des étudiants	227 778	2 043 179	46 138 339		\$ 368 127	1 392 548	406 585		\$ 50 576 557	10
11	Subventions du Ministère (515)	0	0	141 820 202	---	0	96 100	---		141 916 302	11
12	Autres subventions provinciales (405, 410, 427)	84 859	238 688	56 098	98 490	0	0	0		478 135	12
13	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	0	0	1 921 663	0	1 703	48 501	0		1 971 867	13
14	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429)	6 660	0	0	0	728	24 322	0		31 710	14
15	Total des subventions	91 519	238 688	143 797 963	98 490	2 431	168 923		\$	\$ 144 398 014	15
16	Intérêts et dividendes (435)	---	---	416 845	---	0	0	0		416 845	16
17	Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	0	---	---	---	---		\$	17
18	Produits provenant du fonds de dotation (445)	0	0	0	---	0	0	0		\$	18
19	Produits provenant d'une fondation (446)	206 114	3 241	45 189	940	0	9 000	0		264 485	19
20	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	27 309	15 000	101	0	20 837	1 500	0		64 746	20
21	Gains sur vente de placement (526)	---	---	0	---	---	---	---		\$	21
22	Recouvrement des coûts indirects (465)	0	0	953 474	---	0	0	0		953 474	22
23	Ventes externes (460)	1 043 011	30 578	179 690	49 619	54 922	304 073	344 155		2 006 048	23
24	Autres produits (466, 470)	146 371	33 800	281 231	3 119	43 073	1 914	467		509 974	24
25	Total des produits autres	1 422 804	82 619	1 876 530	53 678	118 831	316 487	344 621		\$ 4 215 572	25
26	TOTAL DES PRODUITS	1 742 101 \$	2 364 487 \$	191 812 833 \$	152 168 \$	489 390 \$	1 877 959 \$	751 206 \$	- \$	199 190 143 \$	26

Université du Québec à Trois-Rivières
Charges par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2021

Annexe 2

	Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9		
1	Masses salariales									1	
2	Direction	1 392 319	798 466	3 171 472	272 144	11 724	422 759	79 123	6 148 008	2	
3	Gérance	0	0	0	0	0	0	0	\$	3	
4	Enseignants-chercheurs	56 361 523	0	0	0	0	0	0	56 361 523	4	
5	Chargés de cours	17 355 333	0	200 065	0	17 125	6 692	0	17 579 215	5	
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	0	0	0	0	0	0	0	\$	6	
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	908 871	0	55 791	5 918	11 473	199 775	0	1 181 828	7	
8	Personnel professionnel non enseignant	9 119 018	3 686 363	6 054 263	885 983	60 968	2 347 423	10 698	22 164 715	8	
9	Personnel de soutien technique	3 192 746	3 448 000	2 212 847	1 051 143	0	455 572	129 970	10 490 278	9	
10	Personnel de soutien de bureau	5 817 954	492 204	2 804 223	544 141	4 390	730 178	121 561	10 514 651	10	
11	Personnel de métier et ouvrier	84 597	0	82 514	1 649 611	0	289 522	176 728	2 282 972	11	
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	19 919 519	1 883 280	3 577 407	1 021 357	43 874	1 031 126	116 291	27 592 854	12	
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	276 702	154 463	290 820	64 128	18 995	98 630	985	904 723	13	
14	Total des masses salariales et des avantages sociaux	114 428 581	10 462 776	18 449 403	5 494 425	168 551	5 581 677	635 355	\$ 155 220 767	14	
15	Avantages sociaux futurs (704)	---	---	---	---	---	---	1 075 000	1 075 000	15	
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	63 298	0	0	0	0	0	0	63 298	16	
17	Stagiaires Postdoctoraux (706)	36 175	0	0	0	0	0	0	36 175	17	
18	Formation et perfectionnement (710)	522 056	11 723	84 801	8 669	0	5 789	0	633 036	18	
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	444 224	3 503	36 002	1 602	20 805	4 922	0	511 058	19	
20	Bourses (735)	2 984 071	0	194 113	0	468	87 000	0	3 265 652	20	
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	2 139 920	113 634	861 365	406	(423)	261 092	425 496	3 801 489	21	
22	Fournitures et matériel (745)	803 893	86 906	359 474	196 362	6 028	198 527	65 062	1 716 252	22	
23	Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0	\$	23	
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	2 268 830	554 403	1 223 910	3 390 722	342 535	368 597	97 135	8 246 133	24	
25	Volumes et périodiques (750)	192 234	1 652 666	31 513	0	274	1 708	941	1 879 337	25	
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	192 149	675 761	2 311	2 492 022	3 559	12 722	185 330	3 563 854	26	
27	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	2 312 538	11 117	9 960	0	2 603	0	0	2 336 218	27	
28	Location-exploitation (830)	3 614	74	1 829	2 805	0	29 822	45 351	83 494	28	
29	Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0	\$	29	
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	296 258	48 005	89 274	57 190	781	24 882	0	516 389	30	
31	Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0	\$	31	
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	13 147	1 023	126 154	0	1	9 622	2 607	152 554	32	
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0	\$	33	
34	Autres charges (860, 870)	6 381	2 301	254 637	0	0	74 462	0	337 781	34	
35	Total des charges autres	12 278 787	3 161 116	3 275 343	6 149 778	376 631	1 079 144	821 922	1 075 000	28 217 721	35
36	Ventes internes (878)	(118 602)	(45 352)	0	(15 793)	(656)	(16 768)	(195 018)	(392 189)	36	
37	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 801, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 881, 894, 895)	244 752	3 855	55 784	(7 893)	17 444	8 514	1 233	323 691	37	
38	Gains et pertes latents (879)	0	0	0	0	0	0	0	\$	38	
39	Total avant éléments extraordinaires	126 833 518	13 582 396	21 780 529	11 620 518	561 970	6 652 568	1 263 492	1 075 000	183 369 991	39
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0	\$	40	
41	TOTAL DES CHARGES	126 833 518 \$	13 582 396 \$	21 780 529 \$	11 620 518 \$	561 970 \$	6 652 568 \$	1 263 492 \$	1 075 000 \$	183 369 991 \$	41

Université du Québec à Trois-Rivières
Produits par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2021

Annexe 3

	Enseignement/ Recherche	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	Autres frais facturés aux étudiants (459)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 1
2	Total des produits provenant des étudiants	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$ 2
3	Subvention du Ministère (515)	0	6 286 637	403 204	0	161 662	0	49 823	761 551	0	7 662 877 3
4	Autres subventions provinciales (405, 410, 427, 495, 496, 497)	0	59 219	5 462 974	0	0	0	249 930	11 107	0	5 783 230 4
5	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	0	0	7 818 723	0	131 695	0	542 790	1 143 572	0	9 636 779 5
6	Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (424, 426, 428, 429)	0	0	568 743	0	0	0	976 825	110 873	0	1 656 441 6
7	Total des subventions	\$	6 345 856	14 253 644	\$	293 357	\$	1 819 368	2 027 101	\$	24 739 326 7
8	Intérêts et de dividendes (435)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 8
9	Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	---	---	0	---	---	---	---	\$ 9
10	Produits provenant du fonds de dotation (445)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 10
11	Produits provenant d'une fondation (446)	0	0	702 287	0	0	0	6 000	119 388	0	827 674 11
12	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	0	0	2 997 483	0	0	0	159 108	87 189	0	3 243 780 12
13	Gains sur vente de placements (526)	---	---	---	---	0	---	---	---	---	\$ 13
14	Ventes externes (460)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 14
15	Autres produits (466, 470)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 15
16	Total des produits autres	\$	\$	3 699 769	\$	\$	\$	165 108	206 577	\$	4 071 454 16
17	TOTAL DES PRODUITS	- \$	6 345 856 \$	17 953 414 \$	- \$	293 357 \$	- \$	1 984 477 \$	2 233 678 \$	- \$	28 810 781 \$ 17

Université du Québec à Trois-Rivières
Charges par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2021

	Enseignement/ Recherche	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
1	Masses salariales											1
2	Direction	0	0	125 029	0	0	37 523	(11 075)	0		151 477	2
3	Gérance	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 3	3
4	Enseignants-chercheurs	0	1 040 994	376 981	0	0	0	0	0		1 417 976	4
5	Chargés de cours	0	251 398	427 438	0	0	18 411	0	0		697 247	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 6	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	0	64 725	1 595 337	0	5 685	43 191	116 151	0		1 825 089	7
8	Personnel professionnel non enseignant	0	607 210	2 473 112	0	201 792	508 795	436 547	0		4 227 455	8
9	Personnel de soutien technique	0	50 238	104 617	0	0	36 330	0	0		191 185	9
10	Personnel de soutien de bureau	0	109 943	108 493	0	36 648	60 146	56 448	0		371 678	10
11	Personnel de métier et ouvrier	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 11	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	0	452 068	1 077 281	0	57 293	170 925	124 285	0		1 881 852	12
	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	0	(1 795)	12 913	0	(23 837)	0	(11 352)	0		(24 072)	13
14	Total des masses salariales et des avantages sociaux	\$	2 574 780	6 301 202	\$	277 580	875 321	711 003	\$	\$	10 739 887	14
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 15	15
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	0	21 695	1 431 889	0	0	800	8 972	0		1 463 355	16
17	Formation et perfectionnement (710)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 17	17
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	0	296	153 088	0	0	255 070	15 132	0		423 584	18
19	Bourses (735)	0	2 870 351	4 220 369	0	0	11 849	1 332 534	0		8 435 104	19
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	0	457 795	2 171 118	0	0	17 242	1 700	0		2 647 855	20
21	Fournitures et matériel (745)	0	4 927	834 453	0	0	48 559	3 067	0		891 006	21
22	Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 22	22
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	0	156 260	1 389 264	0	15 776	424 150	99 498	0		2 084 948	23
24	Volumes et périodiques (750)	0	17 120	163 597	0	0	42 528	0	0		223 245	24
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	0	0	76 811	0	0	14 401	0	0		91 212	25
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	0	0	150	0	0	0	1 166	0		1 316	26
27	Location exploitation (830)	0	0	46 590	0	0	575	0	0		47 165	27
28	Transfert de coûts indirects (865)	0	0	891 859	0	0	39 142	22 473	0		953 474	28
29	Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 29	29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	0	3 778	93 615	0	0	2 507	850	0		100 750	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 31	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	0	0	0	0	1	938	0	0		939	32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 33	33
34	Autres charges (860, 870)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 34	34
35	Total des charges autres	\$	3 532 221	11 472 802	\$	15 777	857 760	1 485 393	\$	\$	17 363 952	35
36	Ventes internes (878)	0	0	7 525	0	0	(11 653)	0	0		(4 127)	36
37	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 801, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 881, 894, 895)	0	5 896	54 453	0	0	11 100	1 176	0		72 626	37
38	Gains et pertes latents (879)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 38	38
39	Total avant éléments extraordinaires	\$	3 538 117	11 534 780	\$	15 777	857 207	1 486 568	\$	\$	17 432 450	39
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 40	40
41	TOTAL DES CHARGES	- \$	6 112 897	17 835 982	- \$	293 358	1 732 528	2 197 572	- \$	- \$	28 172 337	\$ 41



Institut de recherche sur
l'hydrogène



Lampsilis



UQTR



Université du Québec
à Trois-Rivières

Rapport présenté en vertu de
l'article 4.1 de la *Loi sur les
établissements d'enseignement
de niveau universitaire*

Année financière 2020-2021

SECTION 2

État de traitement

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 400
1610, rue Bellefeuille
Trois-Rivières (Québec)
G9A 6H7

T 819 693-1374

Aux membres du conseil d'administration de
l'Université du Québec à Trois-Rivières

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt pour les membres du personnel de direction supérieure et pour les autres catégories de personnel de direction incluses dans l'état du traitement (ci-après « l'état du traitement ») de l'Université du Québec à Trois-Rivières (ci-après « l'université ») pour l'exercice terminé le 30 avril 2021.

À notre avis, l'état du traitement ci-joint a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2020-2021*.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état du traitement » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'état du traitement au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observations – référentiel comptable et restriction à l'utilisation

Nous attirons l'attention sur le fait que le référentiel comptable appliqué est détaillé dans la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2020-2021*. L'état du traitement a été préparé afin de permettre à l'université de répondre aux exigences de l'article 4.1 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire. En conséquence, il est possible que l'état du traitement ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux membres du conseil d'administration de l'université et au ministère

l'Enseignement supérieur et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'état du traitement

La direction est responsable de la préparation de l'état du traitement conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2020-2021*, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état du traitement exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'université.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état du traitement

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état du traitement pris dans son ensemble est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'état du traitement prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que l'état du traitement comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'université;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Trois-Rivières
Le 25 octobre 2021

¹ CPA auditrice, CA permis de comptabilité publique n° A124427

Nom de l'établissement : Université du Québec à Trois-Rivières

FORMULAIRE DE DÉCLARATION

État du traitement 2020-2021
requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la
Loi sur les établissements d'enseignement
de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE:

ADMINISTRATEURS :
Charles Nadeau

Signé avec ConsignO Cloud (28/10/2021)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.



Lyne Pépin

Signé avec ConsignO Cloud (28/10/2021)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.



Ministère de l'Enseignement supérieur
Juin 2021

Nom de l'établissement : Université du Québec à Trois-Rivières

TABLEAU 2 - Traitement imposable des autres catégories de personnel de direction ⁽¹⁾

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie ⁽²⁾	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	112,64	Le plus élevé	152 986	104 460
		Moyenne	128 568	14 584
		Le moins élevé	86 851	44
Personnel de direction des services	28,32	Le plus élevé	167 980	124 499
		Moyenne	134 687	17 427
		Le moins élevé	104 151	7
Personnel de gérance des emplois de soutien		Le plus élevé		
		Moyenne		
		Le moins élevé		

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)⁽²⁾ Effectif total de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

Nom de l'établissement : Université du Québec à Trois-Rivières

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Nom, Prénom	Titre du poste occupé	Tableau de référence	Commentaires
McMahon, Daniel	Recteur	Tableau 1	<p>ÉLÉMENTS DU TRAITEMENT IMPOSABLE DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT</p> <p>1. Avantages imposables - assurance maladie et assurance mutilation : 3260 \$</p> <p>2. Allocation pour frais de déplacement : 3551 \$</p> <p>3. Remboursement de jours de vacances : 9777 \$</p> <p>TOTAL 16 588 \$</p>
Blanchette, Christian	Recteur	Tableau 1	<p>1. Avantages imposables - assurance maladie et assurance mutilation : 1 669 \$</p> <p>2. Allocation pour frais de déplacement : 1 994 \$</p> <p>TOTAL 3 663 \$</p>
Dessureault, Danny			<p>INDEMNITÉS DE TRANSITION</p> <p>À compter du 16 mai 2016, Monsieur Dessureault a cessé d'occuper le poste de doyen des études et agit à titre de cadre-conseil jusqu'au 31 mars 2021, date de sa retraite. Le traitement et les avantages d'emploi qu'il détenait comme doyen des études sont maintenus intégralement.</p>
Lucie Guillemette			<p>Madame Guillemette a occupé les fonctions de vice-rectrice à la recherche et au développement de juillet 2007 à juin 2012, de vice-rectrice aux études de cycles supérieurs et de la recherche par intérim, de juillet 2012 à août 2013, et de cadre supérieur en mobilité jusqu'en août 2014. Depuis le 1er septembre 2014, elle agit à titre de professeur au Département de lettres et communication sociale. Madame Guillemette étant en congé de maladie avec assurance salaire du 23 juillet 2019, et effectuant un retour progressif depuis le 6 avril 2021, le coût de l'avantage octroyé représente un montant de 542 \$ pour l'exercice 2020-2021.</p>
Malo, Olivier	VRRH	Tableau 1	<p>DROITS D'INDEMNITÉ DE DÉPART DÉTENUS ET NON EXERCÉS</p> <p>Monsieur Malo occupe la fonction de vice-recteur aux ressources humaines en vertu d'un premier mandat couvrant la période du 11 août 2014 au 10 août 2019. On a renouvelé le mandat de Monsieur Malo pour une période de 3 ans à compter du 11 août 2019, soit jusqu'au 11 août 2022.</p> <p>Puisqu'il exerce la fonction de vice-recteur aux ressources humaines depuis plus de 4 ans, la valeur du droit d'indemnité de départ détenu et non exercé, équivalent à une année de salaire, s'élève au 30 avril 2021 à 177 137 \$.</p>
Parissier, Catherine	VREF	Tableau 1	<p>Madame Parissier occupe la fonction de vice-rectrice aux études et à la formation en vertu d'un premier mandat couvrant la période du 1er novembre 2016 au 31 octobre août 2021.</p> <p>Puisqu'elle exerce la fonction de vice-rectrice aux études et à la formation depuis plus de 4 ans, la valeur du droit d'indemnité de départ détenu et non exercé, équivalent à une année de salaire, s'élève au 30 avril 2021 à 177 137 \$.</p>
Nadeau, Charles	VRAF	Tableau 1	<p>Monsieur Nadeau occupe la fonction de vice-recteur à l'administration et aux finances en vertu d'un premier mandat couvrant la période du 1er mai 2017 au 30 avril 2022.</p> <p>Puisqu'il exerce la fonction de vice-recteur à l'administration et aux finances depuis 4 ans, la valeur du droit d'indemnité de départ détenu et non exercé, équivalent à une année de salaire, s'élève au 30 avril 2021 à 177 137 \$.</p>



Institut de recherche sur l'hydrogène



Lampsilis



UQTR



Université du Québec
à Trois-Rivières

Rapport présenté en vertu de l'article 4.1 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*

Année financière 2020-2021

SECTION 3

Rapport sur la performance

SECTION 3 — RAPPORT SUR LA PERFORMANCE

L'année 2020-2021 a été marquée par le contexte de pandémie dans lequel les études et la recherche universitaires se sont déroulées. Ces bouleversements ont par contre permis à l'UQTR de revoir plusieurs de ses façons de faire, encourageant la créativité et la force d'adaptation de toute la communauté universitaire.

En effet, l'innovation et la créativité ont été exploitées dans toutes les facettes de la vie universitaire. C'est ainsi que le trimestre d'automne 2020 s'est amorcé par un spectacle de la rentrée offert exclusivement en mode virtuel. Ce spectacle ne pouvait être annulé, car il s'agit d'un moment décisif pour faire naître un sentiment d'appartenance, c'est dans cet esprit que s'est réalisé cet événement spécial pour une cohorte spéciale.

Dans une année qui s'est déroulée essentiellement à distance, il va sans dire que toute l'organisation de notre université fut bouleversée. Que ce soit aux plans de l'administration, des services sportifs, des études ou de la recherche, de nouvelles façons de faire ont vu le jour. L'implantation du télétravail à tous les secteurs, l'animation de cours en ligne de qualité, la gestion de nos cliniques universitaires pour assurer des milieux de soin et de stage sécuritaires et la reprise d'une programmation de recherche dans un contexte non orthodoxe ont tous été des défis pour notre communauté. Cependant, cette situation nous a servi un précieux enseignement : avec la mobilisation de tous, nous pouvons remplir notre mission, peu importe les conditions.

Malgré ce contexte peu propice au dépassement, l'UQTR a tout de même réalisé plusieurs exploits, dont un qui se répète toutes les années : la diplomation de nos finissants. Encore une fois, la collation des grades n'a pas clôturé le parcours de nos diplômés en juin comme la tradition le veut, mais ce n'était que partie remise, car l'UQTR a célébré la cohorte cinquantenaire de 2020 et celle de 2021 à l'Amphithéâtre Cogeco de Trois-Rivières les 13 et 14 septembre 2021. En attendant cet événement ultime, les diplômés ont pu partager sur le Mur des finissants des photos, vidéos et témoignages de leur passage à l'Université. Les professeurs, chargés de cours et employés de l'UQTR ont pu également publier leurs pensées et mots de félicitations sur ce même mur.

Lors de la collation des grades, tous les finissants des années 2020 et 2021 ont reçu officiellement leur diplôme. Plus de 6 500 diplômes ont été remis.

Par ailleurs, l'UQTR fêtait les cinq ans du campus de Drummondville. Le déploiement de notre campus aura permis d'augmenter et de diversifier l'offre de formation pour la population centricoise. Aujourd'hui, c'est plus de 25 programmes de tous les cycles qui y sont implantés. Par ailleurs, l'année 2020-2021 aura vu la phase deux de notre campus de Drummondville naître avec les annonces de financement du Centre national intégré du manufacturier intelligent et le début des travaux de construction. La dernière année a aussi été très positive pour nos professeurs, chargés de cours et étudiants de la Capitale-Nationale, car la construction de nos nouveaux locaux a été complétée. Le déménagement de nos activités s'est fait à l'automne 2021. Le nouveau campus de Québec est situé dans un environnement moderne et stimulant, un milieu de vie exceptionnel disposant d'une grande variété de services situés à proximité de notre campus.

Ce rapport sur la performance fait état des faits saillants académiques d'une deuxième année qui passera à l'histoire. Si la pandémie a eu pour effet de bouleverser nos vies personnelles et professionnelles, elle n'a cependant pas occulté les succès, innovations et occasions de dépassement et de rayonnement dont 2020-2021 fut le théâtre.

La dernière partie de ce rapport présente les diverses redditions comptes attendues par le ministère.

2020-2021 en chiffres

UNE COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE DE PLUS DE 2 171 PERSONNES

453	Professeurs
430	Employés de soutien
350	Personnel professionnel
45	Membres de la direction

708 chargé.e.s de cours ont assumé au moins une charge durant l'année

Embauche de **27 professeur.e.s.**

POPULATION ÉTUDIANTE — AU TRIMESTRE D'AUTOMNE 2020

14 499 étudiants inscrits

↑ **de 3,5 %** du nombre d'inscriptions par rapport à l'automne 2019

↑ **de 20 %** du nombre d'inscriptions depuis 2010

58 % des étudiants de premier cycle inscrits à **temps complet**

1 961 étudiants internationaux
– 85 pays

1 ^{er} cycle	11 627	33 % des effectifs en santé globale (physique et psychologique)
2 ^e cycle	2 612	
3 ^e cycle	760	

Les domaines d'études selon leur popularité :

1. Sciences de l'administration
2. Sciences de la santé
3. Sciences humaines
4. Sciences de l'éducation
5. Sciences appliquées
6. Arts et lettres
7. Plurisectoriel
8. Sciences

86 895 diplômés depuis 1969

Plus de **108 327 diplômés** délivrés aux trois cycles

RECHERCHE ET PROGRAMMATION

65 unités de recherche accréditées		
3	Instituts	11 Chaires du Canada 10 Chaires en partenariat 13 Chaires UQTR
3	Centres	
34	Chaires	
10	Groupes	
15	Laboratoires	

339	Programmes
9	Centres universitaires
100	Cours en ligne
15 ans	PICOM (Projets d'intervention dans la communauté)

Ces données sont issues du rapport d'activités 2020-2021 de l'UQTR.

Indicateurs de réussite académique | Taux de réussite (en pourcentage)

Nom de l'établissement : Université du Québec à Trois-Rivières																	Date : 05-10-2021	
I. Éléments d'information																	Page 3 de 8	
II. Observations																	III. Remarques	
INDICATEURS — RÉUSSITE ACADÉMIQUE																		
	Unité	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	
Taux de réussite des études de baccalauréat																		
Persévérance après 1 an	%	87,73	85,47	84,77	84,19	85,65	83,70	86,47	87,46	88,85	87,16	87,46	87,65	87,99	86,93	86,89	87,65	
Diplomation après 6 ans	%	79,10	75,85	75,29	74,94	75,70	76,39	77,35	81,02	81,73	80,44	78,79	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant																		
Sciences de la santé	%	86,47	81,82	89,30	85,43	89,18	89,16	83,44	87,38	87,18	90,21	88,21	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Sciences pures	%	70,49	69,49	73,33	79,71	74,03	68,85	79,59	80,70	81,93	80,00	72,38	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Sciences appliquées	%	66,67	64,55	62,36	60,34	67,88	70,66	75,16	78,15	74,29	71,95	75,56	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Arts	%	63,16	75,00	75,00	66,67	40,00	52,94	72,73	55,56	72,73	64,29	73,33	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Lettres	%	70,83	59,09	64,00	68,18	57,14	75,00	60,00	63,64	58,82	64,58	60,53	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Sciences humaines	%	82,53	80,58	81,69	83,92	81,79	84,03	82,41	86,29	91,21	80,86	80,64	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Éducation	%	79,24	77,83	78,55	76,11	75,43	70,70	73,66	74,47	78,47	76,61	75,23	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Droit	%												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Administration	%	77,99	71,85	61,34	64,71	65,70	68,95	72,87	81,39	77,13	80,66	76,13	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Autres	%		71,43	60,00	66,67								n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Taux de réussite des études de 2e et de 3e cycles																		
Diplomation à la maîtrise après 4 ans	%	60,48	56,25	56,96	56,48	59,80	63,08	70,87	67,32	70,55	77,84	73,54	72,59	71,88	n.d.	n.d.	n.d.	
Diplomation à la maîtrise après 6 ans	%	74,25	64,38	70,25	78,70	72,55	75,38	80,31	77,12	76,07	83,52	81,48	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Diplomation au doctorat après 8 ans	%	40,00	29,17	50,00	71,21	68,75	71,43	58,21	70,69	64,47	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	

Données du MES actualisées par la Direction de la recherche institutionnelle de l'UQ (Annexe 4)

Indicateurs de réussite académique | Taux de réussite (en nombre absolu)

	Unité	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Réussite des études de baccalauréat																	
Persévérance après 1 an	n	1 280	1 306	1 386	1 374	1 403	1 386	1 527	1 493	1 634	1 609	1 744	1 725	1 759	1 742	1 690	1 646
Diplomation après 6 ans	n	1 154	1 159	1 231	1 223	1 240	1 265	1 366	1 383	1 503	1 485	1 571	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant																	
Sciences de la santé	n	230	198	217	211	239	255	252	263	306	350	374	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Sciences pures	n	43	41	44	55	57	42	39	46	68	64	76	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Sciences appliquées	n	102	122	111	105	112	118	121	118	130	118	136	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Arts	n	12	15	12	8	4	9	16	5	8	9	11	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Lettres	n	17	13	16	15	12	15	12	35	30	31	23	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Sciences humaines	n	274	278	299	287	283	321	342	340	353	300	304	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Éducation	n	313	316	337	309	307	263	302	283	328	321	328	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Droit	n												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Administration	n	163	171	192	231	226	242	282	293	280	292	319	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Autres	n		5	3	2								n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Réussite des études de 2e et de 3e cycles																	
Diplomation à la maîtrise après 4 ans	n	101	90	90	61	61	82	90	103	115	137	139	143	138	n.d.	n.d.	n.d.
Diplomation à la maîtrise après 6 ans	n	124	103	111	85	74	98	102	118	124	147	154	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Diplomation au doctorat après 8 ans	n	14	7	10	47	44	45	39	41	49	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

Données du MES actualisées par la Direction de la recherche institutionnelle de l'UQ (Annexe 4)

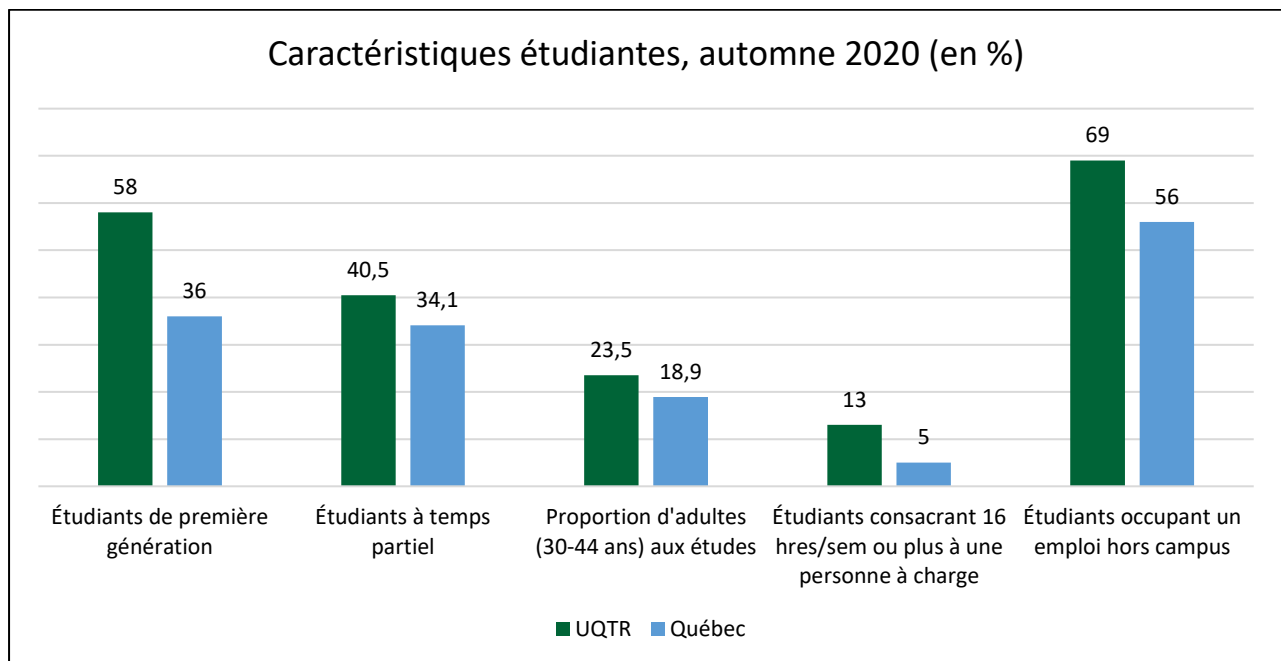
Indicateurs de réussite académique | Durée moyenne des études

	Unité	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Durée moyenne des études au baccalauréat																	
Sciences de la santé	an	3,39	3,44	3,33	3,61	3,38	3,41	3,40	3,37	3,19	3,14	3,11	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Sciences pures	an	3,44	3,69	3,22	3,67	3,32	3,46	3,28	3,21	3,35	3,40	3,47	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Sciences appliquées	an	3,69	3,83	3,71	3,50	3,67	3,61	3,52	3,58	3,46	3,40	3,37	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Arts	an	3,00	3,51	2,92	3,08	2,67	2,70	2,83	2,87	3,29	3,37	3,00	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Lettres	an	3,18	3,28	2,98	3,18	3,36	3,71	2,92	3,59	3,42	3,53	3,32	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Sciences humaines	an	2,92	2,94	2,90	2,97	2,88	2,90	2,99	2,94	2,96	3,06	3,00	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Éducation	an	3,90	3,81	3,88	3,82	3,90	3,90	3,80	3,88	3,81	3,75	3,80	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Droit	an												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Administration	an	3,24	3,31	3,36	3,11	3,11	3,07	2,94	2,93	2,94	2,88	2,91	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Autres	an		3,40	3,89	2,67								n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Durée moyenne des études de maîtrise																	
Sciences de la santé	an		3,33	3,56	3,33	2,83	4,44	1,42	2,12	2,00	1,65	1,82	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Sciences pures	an	2,64	2,89	3,13	1,75	3,07	2,38	2,58	2,57	3,20	2,11	2,44	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Sciences appliquées	an	3,00	3,10	3,33	3,13	3,22	3,15	2,88	3,28	2,92	3,33	3,00	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Arts	an												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Lettres	an	4,50	4,40	3,44	4,74	3,19	3,28	3,14	3,56	3,00	2,83	3,13	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Sciences humaines	an	2,99	2,78	3,07	3,27	3,29	3,04	2,94	3,09	2,81	2,90	3,01	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Éducation	an	3,57	3,11	3,11	4,17		4,08	3,56	4,33	4,52	4,13	3,33	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Droit	an												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Administration	an	3,22	3,00	2,59	3,23	3,41	2,49	3,27	3,27	2,91	3,21	2,83	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Autres	an	3,13	3,27	3,03	3,24	4,06	3,36	3,83	3,07	3,14	2,96	3,31	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Durée moyenne des études de doctorat																	
Sciences de la santé	an											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Sciences pures	an	5,67	5,33	5,17		6,67	4,33	5,56	4,11		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Sciences appliquées	an	5,78	4,83	4,33	8,00	6,00	5,00	7,00	5,61	4,95	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Arts	an										n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Lettres	an	7,33		5,67		6,67		7,67	6,50	7,17	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Sciences humaines	an	5,25	7,00	5,67	4,42	4,50	5,05	5,25	5,68	4,91	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Éducation	an	2,67		1,67	1,67	2,17	2,47		5,33	2,33	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Droit	an										n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Administration	an	6,50	6,67		7,33	2,67	6,33	5,33		5,67	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Autres	an			5,67						5,00	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

Données du MES actualisées par la Direction de la recherche institutionnelle de l'UQ (Annexe 4)

En 2020-2021, la réussite de tous les étudiants devient une priorité institutionnelle à l'UQTR. En cette première année d'opérationnalisation de notre planification stratégique 2020-2025, l'UQTR finalise actuellement son engagement en matière de réussite en lien avec le Chantier ministériel sur la réussite en enseignement supérieur, le plan d'action en santé mentale est en développement et notre comité interne sur les affaires étudiantes achève l'analyse de la grande consultation tenue en 2020 afin d'identifier les besoins prioritaires de notre communauté étudiante.

Ces grands chantiers, nous l'espérons, permettront de mieux soutenir nos étudiants vers la réussite académique, personnelle et sociale, mais pour l'instant les travaux ont permis de mieux cerner la diversité de notre population étudiante. Nos étudiants sont majoritairement de première génération, nous accueillons plus d'étudiants à temps partiel, ils sont plus âgés et ils ont plus de responsabilités à l'extérieur de l'Université.



Source : MÉES, Gestion des données sur l'effectif universitaire (GDEU) ; NSSE, 2020

Les caractéristiques de nos étudiants mettent en lumière que le parcours universitaire classique n'existe plus, nous devrions plutôt parler de parcours diversifiés à l'image de notre population étudiante. Ainsi, les mesures à mettre en place pour encourager la persévérance et favoriser la réussite doivent répondre à ces particularités.

Malgré les changements observés chez notre communauté étudiante, nos indicateurs de réussite académique montrent qu'en dix ans, d'importants progrès ont été réalisés. Ils sont les fruits d'une mobilisation sur plusieurs fronts et témoignent de la réussite de bon nombre de nos initiatives et mesures d'encadrement.

Mesures prises pour l'encadrement des étudiants

L'année 2020-2021 a été teintée par deux défis de taille en ce qui concerne l'encadrement des étudiants : le passage de tous les services et de la majorité des cours à distance et l'accroissement, ou plutôt la mise en lumière, des défis psychosociaux de notre communauté étudiante.

Accueillir, intégrer et accompagner nos étudiants est l'une des missions universitaires fondamentales que l'UQTR remplit avec brio depuis plusieurs décennies. Mais, la pandémie a chamboulé les habitudes, car elle a forcé le renouvellement des modalités de prestation de ces services en investissant le monde virtuel.

Il devenait nécessaire d'accompagner et de soutenir nos étudiants sans la possibilité que ces derniers fréquentent nos installations. Pour nos professeurs et chargés de cours, toutes les équipes des services concernés et plus particulièrement, pour celles des Services aux étudiants et du Bureau de la pédagogie et de la formation à distance, l'année 2020-2021 a comporté son lot de défis, d'ajustements et d'adaptation. La pandémie a forcé le passage vers une offre de services majoritairement à distance.

Accueil et intégration

Les festivités et les journées d'accueil, tant celles organisées par l'UQTR que par les départements, entourant la période de la rentrée universitaire de l'automne 2020 et de l'hiver 2021 ont été marquées d'incertitude. L'évolution constante des diverses mesures émises par la Santé publique a exigé de l'équipe de la vie étudiante de s'adapter en prévoyant deux scénarios distincts, soit en mode virtuel ainsi qu'en mode présentiel. Afin d'accueillir le plus d'étudiants possible, la nouvelle cohorte a donc été accueillie à l'UQTR dans le cadre d'une activité hybride (présentiel/virtuel). Alors que l'accueil des étudiants fait par les comités de programmes et les départements s'est déroulé en ligne.

L'équipe de la vie étudiante a également contribué à l'encadrement de plusieurs activités qui ont eu lieu en mode virtuel, entre autres le Gala reconnaissance de l'Association générale des étudiants et l'activité Black en blanc destinée aux diplômés. Le spectacle annuel de la rentrée fut organisé en mode virtuel afin de respecter toutes les mesures sanitaires imposées par la Santé publique. Sur les médias sociaux, les étudiants pouvaient visionner une vidéo qui présentait les différentes ressources essentielles à la vie étudiante, comme le Bureau du registraire, les Services aux étudiants, le Centre de l'activité physique et sportive et la protectrice universitaire.

L'offre de service s'adressant aux étudiants internationaux a dû être fortement modifiée, puisque plusieurs sont retournés dans leur pays d'origine en mars 2020 et ont été dans l'obligation de poursuivre leurs études en mode virtuel. Parmi les services d'accompagnement offerts à ces étudiants, plusieurs webinaires portant sur divers thèmes en lien avec la demande d'immigration ont été développés. De plus, l'entièreté des rencontres individuelles de conseil en immigration a été dispensée via Zoom par les conseillères en immigration. Les activités d'accueil des sessions d'automne 2020 et d'hiver 2021 ont également été offertes en mode virtuel.

Soutien financier

L'aide financière comporte plusieurs volets, dont certains ne figurent pas sous la responsabilité des Services aux étudiants. Cette année, par exemple, notre Fondation a remis plus de 600 000 \$ sous forme de bourses à plus de 300 étudiants qui se sont illustrés dans leurs accomplissements académiques, leur implication et leur détermination.

Sur le plan des études et dans la perspective d'attirer les meilleurs candidats aux cycles supérieurs, notre programme de bourses *Universalis causa*, lancé en 2018-2019 à l'attention des étudiants de doctorat, est maintenant aussi offert aux étudiants inscrits dans des programmes de maîtrise en recherche. Les récipiendaires pourront recevoir un montant de 6 000 \$ réparti sur quatre trimestres. En plus de cette bourse universelle, les candidats à la maîtrise admissibles pourront avoir accès à une panoplie de compléments et d'expériences enrichissantes tout au long de leur parcours : suppléments de bourse fournis par la direction de recherche ou par l'unité qui accueille l'étudiant, charges de cours, contrats d'assistantat, bourses d'aide à la diffusion ou à l'animation scientifique sur le plan national ou international. Pour l'année 2020-2021, ce sont 435 bourses à la maîtrise et 733 bourses au doctorat qui ont été versées aux étudiants.

Nous avons pu également venir en aide à nos étudiants grâce au financement octroyé pour soutenir l'enseignement aux étudiants en situation de crise sanitaire. Avec ces sommes, des bourses de soutien ont été offertes aux étudiants éprouvant des difficultés académiques et pour nous assurer que tous les étudiants puissent avoir accès à du matériel informatique de qualité afin de poursuivre leurs cours en ligne.

Soutien à l'apprentissage

Les défis rencontrés dans le secteur des étudiants en situation de handicap ont été de l'ordre de la logistique et sur le plan des technologies. D'abord, le fonctionnement et les outils utilisés ne permettaient plus l'offre de services comme auparavant : la surveillance des examens adaptés en personne dans des locaux dédiés n'était plus possible. À compter de l'hiver 2021, nous avons déployé une solution de surveillance des examens à distance (Zoom) avec l'embauche de nouvelles ressources et la redéfinition des rôles des surveillants (surveillant hôte, surveillants dans des salles virtuelles, lien Zoom spécifique).

Aussi, les aides technologiques usuelles étaient incompatibles avec la formule à distance (par exemple, crayon [*Smart pen*] ne pouvant se synchroniser avec la voix de l'enseignant si l'étudiant portait un casque d'écoute, etc.) nous exigeant de proposer des solutions alternatives (preneur de notes). Du matériel a également dû être acheté spécifiquement aux fins de prêt aux étudiants pour compenser le fait qu'ils ne pouvaient utiliser le matériel disponible sur le campus (portable, logiciel correcteur orthographique, etc.). De nouveaux services ont aussi dû être mis en place pour répondre aux limites auxquelles certains étudiants ont été confrontés en raison du mode virtuel : service de télétranscription pour étudiants malentendants ne pouvant plus lire sur les lèvres de leur enseignant, service de téléinterprétation, achat de masques à fenêtre, etc.

Le soutien aux professeurs et aux chargés de cours est demeuré important sur le plan pédagogique relativement aux mesures adaptées des étudiants. L'accompagnement de certains d'entre eux à offrir une pédagogie plus inclusive a dû être exploré.

Soutien psychologique

Étant donné cette période de bouleversement due à la pandémie actuelle, le Service de psychologie a fait face à une recrudescence du nombre de demandes d'aide en psychologie pour la période d'automne 2020 ainsi que d'hiver 2021. Cette hausse des demandes a forcé le service à revoir son fonctionnement en entier afin de pouvoir répondre de façon adéquate aux besoins de la communauté étudiante.

Initialement, des subventions étaient octroyées aux étudiants afin qu'ils reçoivent des sessions de psychothérapie par un psychologue en pratique privée. La hausse des consultations ne s'est pas seulement fait sentir à l'UQTR, les psychologues pratiquant dans le domaine privé ont également vu leurs demandes de consultations augmenter. Les possibilités de référencement devenaient alors de plus en plus restreintes. Nous avons donc procédé à l'embauche de deux nouveaux psychologues à temps plein. Ces embauches ont permis d'offrir la même prestation de service, exclusivement à l'interne.

L'ajout de deux travailleuses de campus, dont l'une à Trois-Rivières et l'autre à Drummondville a permis d'offrir des plages d'urgence d'intervention psychosociale. La pandémie semble avoir exacerbé l'anxiété vécue par les étudiants, il nous apparaissait donc nécessaire d'offrir des plages d'urgence sans rendez-vous afin de recevoir les étudiants en situation de crise.

Par ailleurs, nous avons profité de cette période de crise pour convertir en mode numérique tous nos procédés, en faisant l'acquisition d'un nouveau logiciel abritant les dossiers de psychothérapie. De plus, le système de paiement des consultations est maintenant disponible en ligne, ce qui rend possibles toutes les étapes du processus de consultation en mode virtuel.

Le Service de la bibliothèque

Pour favoriser le soutien à distance, le Service de la bibliothèque a mis en place un outil de clavardage offert à toute la communauté universitaire. Un membre du personnel répond aux questions 7 jours sur 7. De plus, la bibliothèque a désormais sa chaîne YouTube sur laquelle des capsules *Biblioexpress* permettent aux étudiants de se retrouver dans leur bibliothèque (réservation de salle de travail, accès aux bases de données, inscriptions à une formation, etc.). Des formations sur le logiciel Endnote sont aussi offertes sur cette chaîne.

La pédagogie et la qualité de l'encadrement

La qualité de l'encadrement des étudiants passe aussi par la pédagogie et l'encadrement offert par le corps enseignant et plusieurs services. Même si 25 % de nos cours ont été offerts sur nos campus, ces deux aspects du soutien à l'apprentissage ont été fortement axés sur le passage en ligne de presque toutes les activités d'enseignement.

Du point de vue pédagogique, les professeurs et les chargés de cours ont mis les bouchées doubles pour approvoiser la formation à distance. En appui, l'UQTR a mis tous les efforts pour les accompagner afin qu'ils puissent offrir des cours à distance de grande qualité. La première action a été de fournir tout le matériel technologique nécessaire aux enseignants. Des casques d'écoute, des écrans supplémentaires ont été fournis alors que des accès à des logiciels d'enseignement en ligne et disciplinaires ont été mis à la disposition des étudiants et enseignants. Ce travail avait été amorcé au printemps 2020 pour se poursuivre jusqu'à l'hiver 2021. Ainsi, les enseignants avaient tous les outils pour assumer leur enseignement.

Bien que les enseignants étaient outillés pour l'enseignement à distance, ils devaient adapter leurs cours pour que ceux-ci soient dynamiques et interactifs. Le Bureau de la pédagogie et de la formation à distance (BPFAD) a aidé dans cette transition technologique en proposant conseils et formations. Dès le mois de mai 2020, une formation intensive de quatre jours sur l'enseignement à distance était à la disposition des enseignants. Cette formation, offerte au printemps et à l'été 2020, vise à outiller les enseignants dans l'organisation, la gestion et l'animation des classes virtuelles tout en présentant des stratégies d'enseignement telles que les forums de discussion, la télécollaboration et le portfolio électronique. Au total, ce sont 387 professeurs et chargés de cours qui ont suivi cette formation. Cette formation est appuyée par une panoplie de services, dont les rencontres de soutien individuelles et en groupe. Ces rencontres, avec un conseiller en technopédagogie, permettaient d'échanger sur un problème vécu lors d'un cours à distance. Ainsi, le conseiller pouvait accompagner le ou les enseignants vers la résolution de ce problème et dans la découverte de nouveaux outils propices à les aider. Le BPFAD a également déployé rapidement une Zone de soutien COVID regroupant environ une centaine d'outils technologiques catégorisés selon les besoins (logiciels d'enseignement à distance ; planification pédagogique d'un cours à distance ; enseignement, transmission et interaction avec les étudiants, etc.). Le BPFAD dispose également d'une conseillère destinée aux étudiants. Cet ajout à l'équipe était devenu nécessaire pour favoriser la persévérance de nos étudiants à distance. Cette conseillère les accompagne dans l'appropriation des différents outils technopédagogiques utilisés par les professeurs et les chargés de cours.

Ceci est sans compter le travail des départements et des équipes de programmes qui ont souvent créé des espaces de collaboration entre enseignants pour partager et faire évoluer les pratiques pédagogiques.

Du point de vue de l'encadrement, tous les enseignants ont pu déposer, dès l'automne 2020, des projets visant l'accompagnement des étudiants. Ces demandes devaient participer à l'apprentissage en ciblant l'augmentation de l'interaction entre les étudiants et les enseignants. Ainsi, l'embauche d'auxiliaires d'enseignement servait entre autres à animer des équipes sur Zoom, à tenir des séances de mentorat hors cours, à implanter une approche pédagogique ou des outils technopédagogiques. Plus concrètement, les professeurs et chargés de cours ont fait preuve d'originalité pour accompagner leurs étudiants. Plusieurs ont profité de cette occasion pour combler le manque d'exposition des étudiants à la formation pratique, pour mettre sur pied du mentorat entre pairs, pour augmenter l'interactivité en introduisant des technologies éducatives dans leurs cours et pour consolider les apprentissages à l'aide de capsules vidéo. Plus de 15 départements se sont prévalus de cette opportunité, pour un total de près de 92 000 \$ investis dans 82 projets.

L'Université a continué d'encourager l'innovation pédagogique malgré la période tumultueuse. Le Fonds d'innovation pédagogique (FIP) qui permet d'encourager l'engagement des enseignants dans le développement d'une formation de qualité et le déploiement d'approches pédagogiques différentes et innovantes a été remis à la disposition des professeurs et chargés de cours dans une version allégée. Le concours de cette année devait se réaliser sans ressources technopédagogiques, car les conseillers étaient à l'œuvre pour soutenir les équipes enseignantes dans le déploiement d'une formation à distance de qualité.

Sept projets ont reçu l'aval d'un comité et le soutien financier s'échelonne sur une à trois années. La liste des projets retenus met bien en lumière la volonté des professeurs et chargés de cours d'explorer d'autres avenues afin d'améliorer le contenu des cours et programmes, de même que l'encadrement des étudiants :

- Développement et animation d'un carnet de recherche en ligne (Sciences humaines) ;
- PhotoCrime : ressources en ligne (Chimie, biochimie et physique) ;

- S'autoformer vers l'autochtonisation de l'enseignement de la philosophie (Philosophie et arts) ;
- Technologies de l'Internet des Objets (IOT) au service des enseignements pratiques et des laboratoires à distance (Génie mécanique) ;
- Analyse de situations complexes : des outils pour soutenir le développement des compétences en ergothérapie (Ergothérapie) ;
- Dispositif d'accompagnement en formation initiale pour instaurer un climat motivationnel engageant (Sciences de l'activité physique) ;
- Avant de partager : formation critique à l'informatique en ligne (Lettres et communication sociale).

Finalement, nous sommes heureux de constater que plusieurs de nos étudiants ont réussi malgré le contexte de crise sociosanitaire. Une conséquence de l'engagement de nos professeurs, chargés de cours, personnel d'encadrement et de la persévérance et résilience de nos étudiants.

Programmation et recherche

L'année 2020-2021 s'est amorcée avec le déploiement de nouveaux programmes tels que le doctorat en études du loisir, le baccalauréat en sciences de la santé (ergothérapie) à Drummondville et le baccalauréat en travail social offert en partenariat avec l'UQAT.

Pour ce qui est des nouveaux programmes ou cheminements créés, nous pouvons nommer les programmes courts offerts dans le cadre d'une nouvelle spécialité en développement dans notre École de gestion, c'est-à-dire la gestion des technologies de l'information. Ces deux microprogrammes de premier cycle sont en gestion de la transformation numérique et en gestion des données en contexte d'affaires. Les cours de ces microprogrammes participeront, à terme, à un nouveau cheminement en gestion des technologies de l'information du baccalauréat en administration des affaires.

En sciences de l'éducation, deux programmes courts de deuxième cycle ont été déployés pour répondre à des besoins pressants du monde de l'éducation, et ce, à tous les niveaux. Le Programme court de 2^e cycle en formation à distance : design de formation et collaboration à distance, permettra aux professionnels en éducation de développer une vision globale et intégrée de leur pratique en formation à distance. Le programme court de 2^e cycle en psychopédagogie du bien-être en contexte éducatif, quant à lui, s'adresse aux acteurs de milieux scolaires primaires, secondaires, collégiaux et universitaires et il répond aux nombreux besoins manifestés par les milieux, afin de favoriser la mise en œuvre d'environnements éducatifs bienveillants et du coup, favoriser la rétention des nouveaux enseignants dans la profession. Par ailleurs, afin de poursuivre le déploiement des formations en éducation dans la région de Lanaudière, le baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire ainsi que celui en enseignement en adaptation scolaire et sociale ont été complètement déployés à L'Assomption.

Finalement, l'UQTR poursuit le développement de l'une de ses formations exclusives et distinctives : la science forensique. Depuis 2012, la criminalistique était un cheminement du baccalauréat en chimie. Cette situation est désormais chose du passé, car le cheminement est devenu le baccalauréat en science forensique. Ce dernier offre quatre cheminements : traces chimiques, traces biologiques ; traces physiques et traces numériques. Des programmes de grade de cycles supérieurs sont actuellement en développement.

Sur le plan de la recherche, l'année fut encore une fois caractérisée par de belles réussites. Premièrement, il est difficile de passer sous silence les performances de nos professeurs-chercheurs en ce qui concerne le financement de la recherche qui a augmenté de 51 % depuis 2012-2013. Selon Research Infosource, l'UQTR figure parmi les cinq universités canadiennes ayant connu les meilleurs pourcentages de croissance de leur financement de recherche, de 2018 à 2019. Pendant cette période, l'UQTR a enregistré un essor important de 38 % de ses octrois de recherche, ce qui représente huit millions de dollars. Ce résultat la place en deuxième position parmi les universités québécoises, toujours en ce qui a trait au taux de progression du financement de la recherche. Il s'agit aussi de l'augmentation la plus élevée dans le réseau de l'Université du Québec, relativement au financement total obtenu.

En considérant les chaires en cours ou obtenues en 2020-2021, nous pouvons affirmer que les professeurs-chercheurs de l'UQTR sont reconnus pour leur expertise. Parmi les nouvelles chaires de recherche, notons une innovation majeure dans l'écosystème québécois, c'est-à-dire une chaire de recherche municipale associant notre université à la Ville de Victoriaville.

Les nouvelles chaires de recherche de l'UQTR sont les suivantes :

Chaires de recherche du Canada

- *Comprendre la vie professionnelle des entrepreneurs.* Chaire de recherche du Canada sur la carrière entrepreneuriale (Étienne St-Jean, École de gestion, Management)
- *Des piles à combustible plus durables et moins coûteuses grâce aux résidus de l'industrie papetière.* Chaire de recherche du Canada les piles à combustible à base de lignine (Samaneh Shahgaldi, École de gestion, Chimie, biochimie et physique)
- *Regard sur les vulnérabilités, inégalités et injustices.* Chaire de recherche du Canada en éthique féministe sur la vulnérabilité, les inégalités relationnelles et les injustices structurelles (Naïma Hamrouni, Philosophie et arts)
- *Étudier les familles qui ont forgé le Québec.* Chaire de recherche du Canada en histoire des dynamiques de population au Québec (19^e et 20^e siècles) (Marie-Ève Harton, Sciences humaines)
- *Étudier et interrompre la transmission intergénérationnelle des traumatismes.* Chaire de recherche du Canada en traumatismes développementaux (Nicolas Berthelot, Sciences infirmières).

Chaire de recherche municipale

- *Appuyer Victoriaville dans ses nombreuses initiatives en développement durable.* Chaire de recherche municipale pour les villes durables (UQTR-Victoriaville) (Simon Barnabé, Chimie, biochimie et physique).

Chaires UQTR junior

Ce programme de chaires institutionnelles vise à reconnaître des professeurs-chercheurs susceptibles de devenir des chefs de file dans leur domaine, et à leur offrir un soutien financier pour faire avancer leurs travaux scientifiques. En trois ans, douze chaires de recherche UQTR junior ont été octroyées, atteignant ainsi l'objectif que l'UQTR s'était fixé pour un investissement total de 900 000 \$

Les chaires sont attribuées par voie de concours et le mandat du titulaire est d'une durée de trois ans, non renouvelable. Chaque titulaire dispose d'un budget de fonctionnement annuel pour la recherche d'un minimum 25 000 \$. La sélection des titulaires repose sur l'excellence du candidat, la qualité de son

programme de recherche, l'intégration de la formation de personnel hautement qualifié, de même que la contribution significative au savoir. Voici les douze chaires attribuées depuis 2018 :

- Chaire de recherche en régulation homéostatique des cellules souches et le cancer (Patrick Narbonne, Biologie médicale)
- Chaire de recherche en activité physique et santé maternelle et néonatale (Stephanie-May Ruchat, Sc. de l'activité physique)
- Chaire de recherche en écologie fonctionnelle arctique (Vincent Maire, Sc. de l'environnement)
- Chaire de recherche en psychologie sociale appliquée à l'alimentation (Noémie Carbonneau, Psychologie)
- Chaire de recherche en anatomie fonctionnelle (Stéphane Sobczak, Anatomie)
- Chaire de recherche en écologie du Saint-Laurent (François Guillemette, Sc. de l'environnement)
- Chaire de recherche en matériaux avancés pour la santé et la sécurité au travail (Phuong Nguyen-Tri, Chimie, biochimie et physique)
- Chaire de recherche en discours et construction du lien social (Geneviève Bernard Barbeau, Lettres et communication sociale)
- Chaire de recherche sur les mécanismes cellulaires de l'inflammation non infectieuse (Geneviève Pépin, Biologie médicale)
- Chaire de recherche en télédétection nordique (Tnord) (Alexandre Roy, Sciences de l'environnement)
- Chaire de recherche sur la sexualité des couples Marie-Pier Vaillancourt-Morel, Psychologie)
- Chaire de recherche en histoire transnationale de la sécurité publique (Jonas Champion, Sciences humaines).

Chaires UQTR d'excellence en enseignement

Les Chaires d'excellence en enseignement, uniques au sein du réseau de l'Université du Québec, visent à reconnaître et à soutenir l'excellence en recherche et développement des pédagogies universitaires. Rehausser nos connaissances, les savoir-faire et des pratiques en formation, tout en favorisant l'innovation dans ce domaine en constante évolution devient un axe stratégique pour notre université.

En lien avec le Plan stratégique 2020-2025, ces chaires participeront à développer nos savoirs et à innover dans nos approches en formation et en recherche tout en favorisant l'interdisciplinarité et l'intersectorialité. Les titulaires disposent d'un financement de 25 000 \$ annuellement pour une période de deux ans. En 2020-2021, deux chaires ont été octroyées :

- *Développer les compétences transversales et savoir-être des futurs professionnels de la santé : le CASR en action.* Chaire d'excellence en enseignement en compétences transversales au premier cycle (Catherine Briand et Marie-Josée Drolet, Ergothérapie)
- *Transformation numérique et pédagogies émergentes.* Chaire d'excellence en enseignement sur la formation à distance (France Lafleur, Sciences de l'éducation)

Quelques faits saillants de l'année 2020-2021

Lors de l'année 2019-2020, la planification stratégique de la recherche 2020-2025 était toujours à l'étape de consultations. En 2020-2021, elle a été adoptée par la communauté universitaire. Cette nouvelle planification met de l'avant deux grands objectifs :

- Soutenir prioritairement les orientations et les axes de recherche définis pour la période 2020-2025 ;
- Valoriser les travaux et les retombées de la recherche menée sous toutes ses formes et auprès des différents milieux partenaires.

Ces deux objectifs généraux se déclinent en cinq objectifs particuliers :

- Nouer, diversifier et renforcer des partenariats structurants sur les scènes régionale, nationale et internationale ;
- Accroître le financement de la recherche autour d'enjeux ciblés et dans des créneaux de recherche audacieux et distinctifs ;
- Développer la recherche de type intersectorielle ou interdisciplinaire ;
- Intensifier la capacité innovante en recherche par l'application des principes de l'équité, de la diversité et de l'inclusion (EDI) ;
- Accroître la visibilité et le rayonnement des chercheurs, de leurs travaux et des infrastructures de recherche.

Concrètement, la recherche stratégique menée à l'UQTR se déploiera autour des quatre orientations suivantes :

- Environnement et transition énergétique ;
- Innovations technologiques, sociales et culturelles ;
- Savoirs fondamentaux et cliniques en santé humaine ;
- Société et santé inclusive.

La recherche en *Environnement et transition énergétique* continue d'être propulsée, ce depuis 25 ans, par l'Institut de recherche sur l'hydrogène et le tout nouvel Institut d'innovations en écomatériaux, écoproduits et écoénergies à base de biomasse. L'année 2020-2021 a vu naître, sous l'influence de professeurs-chercheurs de l'UQTR, le Réseau québécois sur l'énergie intelligente. Ce réseau, financé à raison de 300 000 \$ annuellement, a pour mission de favoriser l'arrimage des ressources en vue d'accroître la création, la diffusion et le transfert de connaissances pour mieux relever le défi énergétique du Québec. Dans ce même domaine, l'UQTR et l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) lançaient une Unité mixte de recherche dans le secteur du développement de matériaux et de Technologies avancées au service d'une économie décarbonée.

Le Centre interordres de recherche et de transfert en manufacturier intelligent (CIRT-MI) représente bien la vigueur des travaux scientifiques en *Innovations technologiques, sociales et culturelles*. Les membres du CIRT-MI, de l'UQTR et du Cégep de Drummondville, ont développé une programmation de recherche qui se décline en cinq axes :

- Stratégies et approches pour la transition numérique des PME manufacturières québécoises ;
- Intégration des systèmes et numérisation manufacturière ;

- Fabrication additive et intelligente ;
- Systèmes cyberphysiques autonomes ;
- Gestion des opérations, de la logistique et l'aide à la décision.

Dans le cadre de l'orientation *Savoirs fondamentaux et cliniques en santé*, la professeure-chercheuse Isabel Desgagné-Penix a obtenu d'importantes subventions totalisant plus de 1,5 million de dollars pour poursuivre ses travaux de recherche visant la production écologique et à grande échelle de cannabinoïdes, grâce aux microalgues. Plus précisément, les fonds obtenus serviront à concrétiser la fabrication de deux principaux composants de la marijuana médicale, le cannabidiol (CBD) et le tétrahydrocannabinol (THC) dans le but d'arriver à une production industrielle de ces molécules.

Plusieurs professeurs en études en loisir, culture et tourisme ont reçu des sommes pour développer les connaissances en *Société et santé inclusive*. Ces multiples recherches étudieront les valeurs des jeunes à l'égard de l'environnement, la mise en valeur des espaces naturels de loisir dans les villes et l'accessibilité aux musées pour les personnes vivant avec des incapacités de nature auditive, visuelle, neurologique ou intellectuelle. D'autres travaux, en partenariat avec le Réseau de l'action bénévole du Québec, serviront à présenter un portrait du bénévolat dans le secteur culturel et du loisir culturel.

Toujours actuels, les chercheurs de l'UQTR se sont évidemment penchés sur la question de la pandémie. Des étudiants et des professeurs de plusieurs disciplines ont travaillé à partir de cette thématique.

- *Projet DECOPA*, Lyne Cloutier, professeure, Sciences infirmières et Hugo Germain, Chimie, biochimie et physique
- *Peur et sentiment de sécurité : le paradoxe du choc de la COVID-19*, Yanick Leblanc-Sirois, chercheur postdoctoral, Psychologie
- *Pandémie : vers un changement des habitudes de consommation ?* Mireille Lalancette, professeure, Lettres et communication sociale, Léo Trespeuch, École de gestion
- *La perte de l'odorat, symptôme précoce de la COVID-19*, Johannes Frasnelli, professeur, Anatomie
- *La COVID-19 stimule les entrepreneurs*, Étienne St-Jean, professeur, École de gestion et Maripier Tremblay, professeure, Sciences administratives, Université Laval
- *Les femmes enceintes sont-elles particulièrement affectées par la pandémie ?*, Nicolas Berthelot, professeur, Sciences infirmières
- *Étude de satisfaction de la population en temps de COVID*, David Crête, professeur, École de gestion
- *COVID-19 équilibre fragile chez les entrepreneurs*, Étienne St-Jean, professeur, École de gestion et Maripier Tremblay, professeure, Sciences administratives, Université Laval
- *Étude sur la santé mentale, le fonctionnement familial et la situation conjugale des agriculteurs*, Lyson Marcoux, professeure, Psychologie
- *Quel mangeur êtes-vous lors de la COVID-19 ?*, Groupe de recherche transdisciplinaire des troubles du comportement alimentaire.

Fonds de recherche | Par source de financement

Date : 2021-10-07

Page 8 de 8

Nom de l'établissement : UQTR
Source : IFR (UQ) et SYSPER (BCI) ; compilation DRI-UQ, octobre 2021

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

INDICATEURS — INTENSITÉ DE RECHERCHE

Fonds de recherche par source de financement	Unité	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	
Fonds de recherche (total)	k\$	19 675	17 046	17 472	17 974	16 647	19 667	23 969	25 494	29 778	
Subventions d'infrastructure de la FCI	k\$	813	1 073	461	975	767	666	445	89	1 445	
Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI	k\$	765	174	268	1 100	273	733	1 154	93	263	
Subventions de recherche du Canada (excluant les revenus de la FCI)	k\$	5 844	4 799	4 823	4 660	4 778	5 696	6 565	8 212	8 795	
Chaires de recherche du Canada	k\$	1 388	1 400	1 300	1 200	1 100	1 100	1 370	1 340	1 120	
Organismes subventionnaires canadiens	k\$	3 651	3 320	3 473	3 449	3 591	4 208	4 775	6 240	6 960	
Gouvernement du Canada	k\$	805	79	50	11	87	388	420	632	715	
Subventions de recherche du Québec	k\$	3 240	2 718	2 764	2 521	2 687	2 452	3 160	3 380	3 713	
Fonds de recherche du Québec	k\$	2 050	2 377	2 020	2 069	2 262	2 314	2 844	2 976	3 284	
Gouvernement du Québec	k\$	1 190	341	744	452	425	138	316	404	429	
Financement institutionnel	k\$	4 684	4 762	5 310	5 368	5 013	5 606	5 947	6 568	6 256	
Autres sources	k\$	4 329	3 520	3 846	3 350	3 129	4 514	6 698	7 152	9 306	
Contrats	k\$	2 665	2 324	2 317	1 887	1 785	2 669	4 125	4 027	4 329	
Exclusions	k\$	4 364	4 364	4 374	4 167	2 406	7 779	2 318	3 861	5 909	Les exclusions correspondent aux octrois retirés des calculs afin de respecter la méthodologie proposée.
non-associé à un professeur-chercheur	k\$	1 038	790	604	461	647	6 079	637	2 156	4 007	
FIR du gouvernement fédéral	k\$	1 739	1 693	1 735	1 771	1 759	1 700	1 681	1 705	1 902	
FIR du gouvernement provincial	k\$	1 587	1 881	2 035	1 935	0	0	0	0	0	

Données du MES actualisées par la Direction de la recherche institutionnelle de l'UQ (Annexe 4)

Fonds de recherche | Par secteur disciplinaire

Fonds de recherche par secteur disciplinaire	Unité	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	
Fonds de recherche (total)	k\$	19 683	17 045	17 473	17 973	16 646	19 666	23 970	25 493	29 779	
Sciences de la santé	k\$	3 364	2 199	2 445	2 695	1 975	3 175	3 188	3 998	5 036	Cellule vide : aucun chercheur recensé
Sciences pures	k\$	3 108	2 808	2 811	3 043	3 372	4 161	5 499	6 097	6 315	
Sciences appliquées	k\$	5 249	3 247	3 020	3 028	3 314	3 257	3 875	3 615	5 318	
Arts	k\$	223	243	201	181	114	197	298	242	344	
Lettres	k\$	465	481	342	261	265	307	259	410	456	
Sciences humaines	k\$	3 502	4 547	4 332	4 380	3 913	4 633	5 338	5 520	6 605	
Éducation	k\$	873	838	973	838	742	976	893	1 043	995	
Droit	k\$										
Administration	k\$	1 217	1 173	1 443	1 599	1 307	1 459	1 809	1 848	2 431	
Autres	k\$	1 682	1 509	1 906	1 948	1 644	1 501	2 811	2 720	2 279	

Données du MES actualisées par la Direction de la recherche institutionnelle de l'UQ (Annexe 4)

Taux de professeurs disposant de fonds de recherche

Taux de professeurs disposant de fonds de recherche	Unité	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	
Professeurs-chercheurs financés	%	84,3	83,3	85,5	88,8	82,3	86,8	86,8	91,0	92,1	
Sciences de la santé	%	78,7	76,3	87,1	91,0	76,6	92,2	92,4	86,8	90,1	Cellule vide : aucun chercheur recensé
Sciences pures	%	93,1	86,7	84,8	90,3	84,4	83,9	87,5	96,9	93,9	
Sciences appliquées	%	90,0	97,4	95,0	89,7	94,7	100,0	94,4	92,5	100,0	
Arts	%	87,5	94,4	89,5	94,4	94,7	100,0	88,9	88,9	84,2	
Lettres	%	65,0	73,7	85,0	85,0	81,0	95,2	95,5	90,9	90,5	
Sciences humaines	%	90,6	94,3	95,6	94,4	94,3	95,3	93,3	97,7	96,6	
Éducation	%	89,2	86,5	83,3	90,2	82,1	91,7	91,9	92,1	92,1	
Droit	%										
Administration	%	77,4	65,7	63,8	79,7	63,0	52,8	60,3	87,3	85,9	
Autres	%	88,2	88,2	89,5	76,2	94,4	94,7	95,0	90,0	100,0	

Données du MES actualisées par la Direction de la recherche institutionnelle de l'UQ (Annexe 4)

Montant médian des fonds de recherche disponibles par professeur

Montant médian des fonds de recherche disponibles par professeur	Unité	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	
Financement médian (ensemble des secteurs)	\$	19 730	19 719	16 148	13 390	14 453	19 162	21 115	18 506	20 958	Seulement les chercheurs disposant de fonds de recherche entrent dans le calcul de la médiane.
Sciences de la santé	\$	14 089	10 218	10 585	9 607	6 587	8 608	15 136	13 444	12 320	
Sciences pures	\$	36 410	31 894	22 870	20 720	29 676	34 721	54 308	51 420	53 774	
Sciences appliquées	\$	35 925	42 296	39 295	30 774	30 927	28 675	41 025	41 319	51 441	Cellule vide : aucun chercheur recensé
Arts	\$	7 724	4 977	5 315	8 415	4 485	5 596	10 558	13 538	7 285	
Lettres	\$	10 000	9 660	7 450	9 142	10 943	5 552	6 961	8 870	16 749	
Sciences humaines	\$	20 256	25 921	20 782	22 995	24 409	34 956	35 240	35 221	54 877	
Éducation	\$	19 725	20 315	15 739	12 040	16 818	16 278	13 132	12 922	13 508	
Droit	\$										
Administration	\$	7 546	7 591	8 779	6 406	9 114	13 424	7 968	7 044	4 772	
Autres	\$	47 357	43 123	43 054	62 232	49 394	43 544	107 206	116 392	89 181	

Données du MES actualisées par la Direction de la recherche institutionnelle de l'UQ (Annexe 4)

Redditions de compte

1. Formation des IPS — Bonification du financement de la formation
Règle budgétaire 2.1.10.1
2. Formation des IPS — Coordination des stages
Règle budgétaire 2.1.10.3

		<u>Total</u>
Revenus		
	Subventions — MÉES	718 930 \$
	Subventions - Ministères provinciaux autres que MÉES	– \$
	Subventions — Autres entités	– \$
	Autres revenus externes	– \$
Total — Revenus		718 930 \$
Dépenses		
<i>Masses salariales et avantages sociaux</i>		
	Auxiliaires/étudiants — Salaires	– \$
	Chargés de cours — Salaires	79 931 \$
	Direction — Salaires	– \$
	Enseignants-chercheurs — Salaires	506 670 \$
	Personnel de bureau — Salaires	104 044 \$
	Personnel professionnel — Salaires	16 980 \$
	Personnel technique — Salaires	– \$
	Stagiaires postdoctoraux — Salaires	– \$
	Avantages sociaux	160 122 \$
Total — Masse salariale		867 747 \$
<i>Autres dépenses</i>		
	Acquisition d'équipements spécialisés pour l'enseignement	124 878 \$
	Autres dépenses	– \$
	Bourses versées aux étudiants	– \$
	Charges reliées aux terrains et bâtiments	– \$
	Formation et perfectionnement	– \$
	Fournitures et matériels	3 280 \$
	Frais de déplacement et de représentation	– \$
	Frais de services	– \$
	Frais de stage	74 183 \$
	Honoraires professionnels	1 600 \$
	Locations de locaux, bâtiments ou de véhicules	– \$
	Services publics	– \$
	Subventions, cotisations et transferts	– \$
	Volumes et périodiques	– \$
	Non réparti	– \$
Total — Autres dépenses		203 941 \$
Total — Dépenses		1 071 688 \$
Disponibilités (négatives)		(352 758) \$

3. Majoration du financement des programmes de médecine en région
Règle budgétaire 2.1.11

Cette reddition de compte est produite par l'Université de Montréal.

4. Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur
Règle budgétaire 2.1.13

Le Service d'aide pour prévenir et combattre les violences à caractère sexuel a déployé des efforts considérables afin de poursuivre le travail amorcé, et ce, même dans le contexte particulier que nous avons connu en 2020-2021.

Dans le but de coordonner les différentes actions, le comité permanent visant à prévenir et à combattre les VACS a tenu sept rencontres.

Activités de formation

Pour ce qui est des activités de formation, les formations obligatoires ont été offertes à la communauté alors que des formations spécifiques se sont aussi tenues.

Formation obligatoire générale

Lancement de la formation obligatoire 2 *Banalisation des violences à caractère sexuel*

- Employés formés : 1 066
- Étudiants formés : 566

Formation obligatoire 1 *Formation générale*

- Employés formés : 2 196
- Étudiants formés : 2 635

Formation obligatoire pour le personnel en situation d'autorité

- Formation des membres du comité permanent visant à prévenir et à combattre les VACS (22 février 2021)
- Employés formés : 597

Formation témoin actif

- Étudiants formés : 44 (4 formations en virtuel)
- Employés formés : 19 (2 formations annulées à cause du confinement)

Formation aux comités organisateurs d'activités d'accueil et d'événements

Deux formations sur les violences sexuelles pendant l'année (1 h/formation) aux représentants des associations étudiantes pour un total de 30 étudiants formés.

Sensibilisation

Un atelier sur la sexualité positive a été présenté dans le cadre de la semaine de santé affective et sexuelle. Cet atelier, animé par la sexologue Anne-Marie Lavoie, a attiré 18 personnes de l'UQTR.

Communication

Plusieurs actions de communication ont été entreprises pour atteindre tous les membres de notre communauté. Premièrement, le site Web des VACS a été mis à jour (www.ugtr.ca/violences-sexuelles). Deuxièmement, une représentante du Service d'aide pour prévenir et combattre les violences à caractère sexuel a participé à l'activité d'accueil des nouveaux employés pour parler de l'importance de ce sujet et des mesures mises en place pour prévenir et enrayer les VACS. Troisièmement, un courriel a été transmis à tous les étudiants et à tous les employés pour les inviter à participer à la formation obligatoire 2. Finalement, la page Facebook VACS a servi, entre autres, à la publication de la campagne de sensibilisation.

Mesures de sécurité

Pour assurer la sécurité de notre communauté, voici la liste des mesures prises :

- Patrouilles constantes par les agents de sécurité sur le campus, particulièrement lors de la tenue d'activités sur le campus.
- Présence accrue du personnel de sécurité lors d'activités majeures.
- Agents de sécurité affectés spécifiquement pour la tenue de certaines activités.
- Sur demande, accompagnement des personnes dans les déplacements sur le campus.
- Réseau de vidéosurveillance pour prévenir des situations à risques (parc de 250 caméras).
- Systèmes de contrôle d'accès des périmètres des pavillons.
- Processus d'autorisation des activités étudiantes développé conjointement par le Service aux étudiants et Service de la protection publique.
- Diffusion des services offerts par le Service de la protection publique sur la page Web du service.
- Formation Témoin actif.
- Présence de témoins actifs lors des activités.
- Adhésion au programme « Commander un angelot » et formation du personnel du bar étudiant.

Signalements

- Coordonnatrice aux Services aux étudiants : quatre signalements reçus ayant été transmis soit au Bureau de prévention des plaintes ou au Service d'aide VACS.
- Bureau de prévention et de traitement des plaintes : un signalement ayant mené à une rencontre avec les personnes en situation d'autorité et la personne mise en cause.
- Service d'aide visant à prévenir et combattre les VACS : six signalements reçus ayant mené à des rencontres d'accompagnement, référencement à d'autres ressources existantes.

Plaintes

Une plainte reçue a mené à l'obligation de participer à la session de sensibilisation pour les personnes en situation d'autorité.

Code de conduite

Cinq situations ont été déclarées par le Code de conduite ayant mené à des actions.

		Total
Revenus		
	Subventions — MÉES	119 900 \$
	Subventions - Ministères provinciaux autres que MÉES	- \$
	Subventions — Autres entités	- \$
	Autres revenus externes	- \$
Total — Revenus		119 900 \$
Dépenses		
<i>Masses salariales et avantages sociaux</i>		
	Auxiliaires/étudiants — Salaires	42 \$
	Chargés de cours — Salaires	6 692 \$
	Direction — Salaires	- \$
	Enseignants-chercheurs — Salaires	- \$
	Personnel de bureau — Salaires	16 585 \$
	Personnel professionnel — Salaires	18 301 \$
	Personnel technique — Salaires	- \$
	Stagiaires postdoctoraux — Salaires	- \$
	Avantages sociaux	17 217 \$
Total — Masse salariale		58 837 \$
<i>Autres dépenses</i>		
	Acquisitions d'équipements spécialisés pour l'enseignement	- \$
	Autres dépenses	- \$
	Bourses versées aux étudiants	- \$
	Charges reliées aux terrains et bâtiments	- \$
	Formation et perfectionnement	- \$
	Fournitures et matériels	193 \$
	Frais de déplacement et de représentation	- \$
	Frais de service	- \$
	Frais de stage	- \$
	Honoraires professionnels	5 692 \$
	Locations de locaux, bâtiments ou de véhicules	- \$
	Services publics	- \$
	Subventions, cotisations et transferts	- \$
	Volumes et périodiques	- \$
	Non réparti	- \$
Total — Autres dépenses		5 885 \$
Total — Dépenses		64 722 \$
Disponibilités		55 178 \$

5. Reconnaissance des acquis et des compétences

Règle budgétaire 2.1.16

La subvention versée par le MÉES pour l'année 2020-2021 en lien avec la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) a permis de poursuivre le travail amorcé au cours des dernières années et de maintenir en place deux postes de conseillers en RAC : un dédié au développement des services et aux activités de concertation et l'autre à l'accompagnement des étudiants. Un poste de commis à la RAC complète cette équipe, afin d'offrir à nos étudiants et à nos directions de programme un soutien constant. Rappelons que notre équipe est responsable de la RAC scolaire et de la RAC extrascolaire pour tout l'établissement et que tous nos programmes ont un processus de RAC. L'harmonisation de notre processus et de nos pratiques a été un objectif constant depuis l'ajout en 2012 à notre plan d'effectifs d'un premier poste de conseiller en RAC. C'est donc dans plus de 280 programmes que les étudiants peuvent effectuer une demande de RAC à l'UQTR.

Pour l'année 2020-2021, nous avons remarqué une hausse d'étudiants et d'étudiantes qui ont bénéficié des services de la RAC au cours de l'année, et ce, malgré le contexte pandémique. Il nous est possible de mentionner que 1 245 étudiants ont effectué une demande de reconnaissance des acquis et des compétences à l'aide du SYGRAC (système de formulaire-portfolio informatisé). À ce nombre, les ententes DEC-BAC n'y figurent pas. Ces ententes qui profitent à plus de 600 étudiants sont insérées par les directions de programme et les étudiants n'ont pas à effectuer de demande. Elles sont calculées par programme de provenance et par type de RAC. Il faut aussi noter que ce chiffre n'intègre pas les demandes d'information que nous recevons par courriel, par téléphone ou en personne, si l'étudiant ne poursuit pas de démarche au SYGRAC.

Concernant les projets qui ont été réalisés ou en cours, mentionnons les suivants.

- Station d'accueil de la RAC

L'année 2020-2021 fut marquée par l'avènement d'une pandémie à grandeur planétaire. Cette pandémie a généré quelques adaptations afin de maintenir un service continu et de bonnes qualités pour les étudiants. Ces adaptations d'ordre opérationnel ont monopolisé nos réflexions. Par exemple, mentionnons le projet de la station d'accueil de la RAC. Cette station d'accueil a été mise en place dans le hall principal de l'Université permettant aux étudiants de nous joindre en continu, sur les heures d'ouverture habituelles de nos bureaux. Les étudiants avaient donc accès à une ressource, en direct, pouvant répondre à leur question.

- Répertoire des ententes DEC-BAC en ligne

L'UQTR offre des DEC-BAC intégrés, des DEC-BAC réguliers et des passerelles DEC-BAC. Le travail de sensibilisation auprès des directions de programme s'est poursuivi. Certaines ententes ont nécessité des mises à jour et d'autres se sont ajoutées. Voici les programmes visés par ces changements en 2020-2021 :

- Psychoéducation
- Sciences comptables
- Enseignement en adaptation scolaire et sociale
- Sciences chimiques et physiques
- Loisir, culture et tourisme
- Génie mécanique

- RAC dans les programmes généraux, le certificat personnalisé et les programmes par cumul

La RAC n'était pas permise dans les baccalauréats généraux, le certificat personnalisé et les programmes par cumul. Une sensibilisation des principaux acteurs nous a permis d'ouvrir la RAC dans ces programmes afin d'harmoniser nos pratiques.

- SYGRAC et REC (système de données internes)

Des bonifications ou ajustements ont été réalisés au SYGRAC et au REC (système de traitement des données à l'interne). Mentionnons un changement de version du système de base, des corrections pour certains champs, dont le genre de l'étudiant qui a été retiré. Ces changements profiteront à toutes les composantes du réseau des universités du Québec qui implanteront le SYGRAC dans leur établissement.

Nous avons aussi procédé à l'ajout d'un lien dans le portail étudiant afin de rendre plus accessible, aux étudiants, le suivi de leur dossier.

- Accompagnement individualisé pour certains dossiers très complexes de RAC (Retour aux études)

Augmentation de l'accompagnement individualisé pour certains dossiers complexes de RAC. Essentiellement des retours aux études après plusieurs années d'absence. Ces dossiers demandent une étroite collaboration entre l'étudiant, la direction de programme, le Décanat des études et le bureau de la RAC au Registrariat.

- Réorganisation du poste d'accueil et d'information à la RAC (en cours)

Le contexte pandémique a créé beaucoup d'absentéisme et de changement de personnel. Nous avons relevé un défi de taille quant à la formation du personnel à la RAC. Afin d'améliorer cette situation, une réflexion a eu lieu quant au profil de la personne recherchée pour effectuer ce travail. Un ajustement de poste et un affichage seront réalisés prochainement ce qui nous permettra de concrétiser une certaine pérennité au bureau de la RAC quant aux services offerts aux étudiants et aux directions de programmes en lien avec l'accueil et l'information. Nous souhaitons aussi que cette personne ait certaines responsabilités de validation, ce qui permettrait aux professionnels de contribuer davantage au développement.

- Groupe de travail sur la reconnaissance des acquis et des compétences (GT-RAC) du bureau de coopération interuniversitaire (BCI)

Nous pouvons souligner la participation active des membres de l'UQTR avec le groupe de travail qui a coordonné la mise en place de la recherche sur la perception de la RAC par les acteurs universitaires (groupe de discussion et enquête) et de la recherche sur les impacts de la RAC sur la persévérance et la réussite aux études.

- Promotion de la RAC

Participation par mode électronique aux journées portes ouvertes de l'institution. Ces journées nous permettent de promouvoir la RAC et de répondre aux questions des participants.

- Concertations internes (Sensibilisation à la reconnaissance des acquis et des compétences)
 - a) Participation à un échange ayant comme enjeu l'accréditation d'un ordre professionnel à un programme d'études et la reconnaissance des acquis et des compétences qui sera permise. (École de Gestion)
 - b) Avis demandé sur la mise en place d'une évaluation officielle d'un stage dans le milieu (Département des sciences de l'éducation)
 - c) Avis demandé sur le projet mené par l'UQTR en lien avec les projets inédits en sciences de l'éducation.
 - d) Consultation sur les ententes DEC-BAC en lien avec le programme en enseignement en adaptation scolaire et sociale dans la région de Lanaudière.
 - e) Participation au comité de valorisation de l'engagement étudiant à l'UQTR.

▫ Concertations externes

En matière de concertation et de partage des connaissances, la conseillère et le conseiller RAC de l'UQTR ont poursuivi leur participation dans les comités et communautés de pratique présents au Québec et dont les activités ont été maintenues.

La conseillère et le conseiller sont membres du Groupe de réflexion et d'action sur la reconnaissance des acquis de l'UQ (GRAC) et participent aux deux communautés de pratique en RAC. L'une qui réunit les conseillères et les conseillers RAC des universités du réseau UQ et l'autre qui est un groupe représentant les universités au Québec animées par le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI). Ajoutons que la conseillère RAC qui travaille au développement fait aussi partie des comités ou des groupes de travail suivants :

- Groupe de travail sur la reconnaissance des acquis (BCI) ;
- Groupe de travail sur les données en RAC (réseau UQ) ;
- Comité de pilotage du SYGRAC (réseau UQ) ;
- Groupe de travail sur la formation des conseillers en RAC (BCI) ;
- Table régionale d'éducation en Mauricie sur la transition entre le collégial et l'université.

Pour les prochaines années, il est important de savoir que plusieurs enjeux restent sans réponse, dont ceux-ci :

- Créer une boîte à outils et une instrumentation permettant de faciliter l'évaluation de la RAC extrascolaire pour les directions de programme. Ce travail nous permettrait d'établir des critères d'évaluation et de les rendre disponibles, le cas échéant. (Manque de ressources)
- Informer et encadrer davantage les étudiants concernant la RAC et son processus. Répondre aux besoins grandissants et aux spécificités des différentes demandes. (Manque de ressources)
- Utiliser et développer des indicateurs communs dans les systèmes de gestion pour disposer de meilleures données sur la RAC
- Assurer la pérennité des services en RAC (Financement des cours validés)
- Adapter les outils et l'instrumentation aux réalités des étudiants étrangers
- Assurer l'information et la formation des acteurs de la RAC (conseiller, responsable, professeur, commis, etc.).

		Total
Revenus		
	Subventions — MÉES	91 400 \$
	Subventions - Ministères provinciaux autres que MÉES	- \$
	Subventions — Autres entités	- \$
	Autres revenus externes	- \$
Total — Revenus		91 400 \$
Dépenses		
<i>Masses salariales et avantages sociaux</i>		
	Auxiliaires/étudiants — Salaires	- \$
	Chargés de cours — Salaires	- \$
	Direction — Salaires	- \$
	Enseignants-chercheurs — Salaires	- \$
	Personnel de bureau — Salaires	- \$
	Personnel professionnel — Salaires	76 734 \$
	Personnel technique — Salaires	- \$
	Stagiaires postdoctoraux — Salaires	- \$
	Avantages sociaux	17 235 \$
Total — Masse salariale		93 969 \$
<i>Autres dépenses</i>		
	Acquisitions d'équipements spécialisés pour l'enseignement	- \$
	Autres dépenses	- \$
	Bourses versées aux étudiants	- \$
	Charges reliées aux terrains et bâtiments	- \$
	Formation et perfectionnement	- \$
	Fournitures et matériels	- \$
	Frais de déplacement et de représentation	- \$
	Frais de service	- \$
	Frais de stage	- \$
	Honoraires professionnels	- \$
	Locations de locaux, bâtiments ou de véhicules	- \$
	Services publics	- \$
	Subventions, cotisations et transferts	- \$
	Volumes et périodiques	- \$
	Non réparti	- \$
Total — Autres dépenses		- \$
Total — Dépenses		93 969 \$
Disponibilités (négatives)		(2 569) \$

6. Allocations spécifiques dans le cadre du Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur
Règle budgétaire 2.1.19

VOLET 1 : Formation continue du personnel

VOLET 2 : Maximisation du rôle des conseillers pédagogiques (CP-TIC)

Dans le cadre des volets 1 et 2 de cette enveloppe budgétaire, l'UQTR, par l'entremise de son Service des technologies de l'information (STI), a libéré du personnel afin de suivre des formations de perfectionnement, mais surtout pour permettre à nos conseillers en technologies éducatives de former et de perfectionner les compétences du corps enseignant en matière de technologie et de pédagogie à l'ère du numérique. Le contexte de crise sociosanitaire a accéléré le mouvement vers l'enseignement numérique, les professionnels du STI ont dû mettre les bouchées doubles afin que l'UQTR offre des cours en ligne de grande qualité.

VOLET 3 : Acquisition et développement de ressources éducatives

Aucune dépense en 2020-2021

VOLET 4 : Soutien aux usagers

Aucune dépense dans ce volet en 2020-2021

VOLET 5 : Renforcement de la sécurité de l'information

Dans le but de renforcer la sécurité informatique en lien avec l'Approche stratégique du gouvernement, un chargé de projet informatique a été destiné à temps plein à cette tâche.

		Total
Revenus	Subventions — MÉES	311 300 \$
	Subventions - Ministères provinciaux autres que MÉES	-\$
	Subventions — Autres entités	-\$
	Autres revenus externes	-\$
Total — Revenus		311 300 \$
Dépenses		
<u>Masses salariales et avantages sociaux</u>	Auxiliaires/étudiants — Salaires	-\$
	Chargés de cours — Salaires	-\$
	Direction — Salaires	-\$
	Enseignants-chercheurs — Salaires	-\$
	Personnel de bureau — Salaires	-\$
	Personnel professionnel — Salaires	247 930 \$
	Personnel technique — Salaires	-\$
	Stagiaires postdoctoraux — Salaires	-\$
	Avantages sociaux	63 370 \$
Total — Masse salariale		311 300 \$
<u>Autres dépenses</u>	Acquisitions d'équipements spécialisés pour l'enseignement	-\$
	Autres dépenses	-\$
	Bourses versées aux étudiants	-\$

Charges reliées aux terrains et bâtiments	- \$
Formation et perfectionnement	- \$
Fournitures et matériels	- \$
Frais de déplacement et de représentation	- \$
Frais de service	- \$
Frais de stage	- \$
Honoraires professionnels	- \$
Locations de locaux, bâtiments ou de véhicules	- \$
Services publics	- \$
Subventions, cotisations et transferts	- \$
Volumes et périodiques	- \$
Non réparti	- \$
Total — Autres dépenses	- \$
Total — Dépenses	311 300 \$
Disponibilités (négatives)	- \$

7. Mandats stratégiques — Soutien aux parcours de formation en sciences de l'éducation
Règle budgétaire 2.1.25.1

		Total
Revenus		
	Subventions — MÉES	600 000 \$
	Subventions - Ministères provinciaux autres que MÉES	- \$
	Subventions — Autres entités	- \$
	Autres revenus externes	- \$
Total — Revenus		600 000 \$
Dépenses		
	Auxiliaires/étudiants — Salaires	- \$
<u>Masses salariales et avantages sociaux</u>	Chargés de cours — Salaires	774 \$
	Direction — Salaires	- \$
	Enseignants-chercheurs — Salaires	217 412 \$
	Personnel de bureau — Salaires	- \$
	Personnel professionnel — Salaires	115 974 \$
	Personnel technique — Salaires	- \$
	Stagiaires postdoctoraux — Salaires	- \$
	Avantages sociaux	82 818 \$
Total — Masse salariale		416 978 \$
<u>Autres dépenses</u>		
	Acquisitions d'équipements spécialisés pour l'enseignement	- \$
	Autres dépenses	- \$
	Bourses versées aux étudiants	- \$
	Charges reliées aux terrains et bâtiments	- \$
	Formation et perfectionnement	- \$
	Fournitures et matériels	- \$
	Frais de déplacement et de représentation	- \$
	Frais de service	- \$
	Frais de stage	- \$
	Honoraires professionnels	- \$
	Locations de locaux, bâtiments ou de véhicules	- \$
	Services publics	- \$
	Subventions, cotisations et transferts	- \$
	Volumes et périodiques	17 120 \$
	Non réparti	- \$
Total — Autres dépenses		17 120 \$
Total — Dépenses		434 098 \$
Disponibilités		165 902 \$

8. Mandats stratégiques — Soutien aux initiatives avec les entreprises privées

Règle budgétaire 2.1.25.3

Pour pouvoir atteindre ses objectifs en ce qui concerne le financement de la recherche en partenariat, l'UQTR a augmenté ses effectifs, par l'entremise de l'équipe du Service des partenariats et du soutien à l'innovation, pour répondre à la demande croissante de l'industrie.

Afin de favoriser le maillage entre la recherche et l'industrie, l'UQTR collabore avec plusieurs regroupements sectoriels de recherche industrielle et bénéficie d'un financement complémentaire ainsi que d'un réseau de contacts important dont il fait profiter ses partenaires privés. L'UQTR travaille également avec de nombreux Centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) pour favoriser l'application de la recherche dans les milieux industriels et faciliter l'implantation des innovations technologiques développées.

L'UQTR est également devenue membre à part entière de Mitacs, ce qui lui a permis d'avoir accès à une ressource à temps plein sur son campus, qui a largement augmenté le démarchage et fait lever énormément de projets grâce à sa proximité avec le milieu entrepreneurial et celui de la recherche.

L'UQTR a donc pu développer des projets de recherche avec des partenaires privés d'une valeur d'environ 2 000 000 \$, en plus d'obtenir un financement de presque 2 000 000 \$ de l'organisme Mitacs qui finance, en collaboration avec l'industrie, des stages de recherche en entreprise pour répondre à un besoin grandissant d'innover afin de leur permettre d'augmenter leur productivité et rentabilité.

Une grande partie des montants ont été investis sur des ressources humaines, pour alléger le travail de professeurs hautement sollicités par l'industrie. Le but étant de leur permettre de répondre à la demande et de mettre à profit leurs expertises auprès d'un plus grand nombre d'entreprises. Ainsi, des sommes ont été accordées pour l'embauche de stagiaires postdoctoraux, de personnel professionnel et d'étudiants de cycles supérieurs. Ces nouvelles personnes jouaient le rôle de coordonnateur de projets de recherche et d'assistant de recherche. Il s'agit de professionnels ayant pour tâches d'assurer le suivi et les liens stratégiques et scientifiques avec les partenaires. Aussi, une petite partie des dépenses a servi pour couvrir les frais d'adhésion à l'organisation de maillage et de promotion de la recherche en partenariat avec les entreprises québécoises comme les regroupements sectoriels de recherche industrielle (RSRI).

	2020-2021
Soutien aux chercheurs de l'UQTR :	
M. Sousso Kelouwani	14 000 \$
M. Daniel Massicotte	61 194 \$
Mme Isabel Desgagné-Penix	64 944 \$
M. Phuong Nguyen-Tri	60 015 \$
M. Yves Dubé	20 000 \$
Soutien au Service des partenariats et du soutien à l'innovation :	
M. Hugues Doucet	127 946 \$
Grand total (\$)	348 099 \$

Retombées

Nom et coordonnées entreprise.s partenaire.s	Titre et description du projet	Montant total du financement octroyé par entreprise.s partenaire.s	Contributions des bailleurs de fonds (CRSNG, etc.)
<p>Optania + 284, rue de l'Hôtel de Ville Saguenay (Québec) G7H 4W7</p> <p>Kobotik 119 rue de l'Artisan Saint-Colomban (Québec) J5K 0B9</p>	<p>Lutte au décrochage académique au collégial à l'aide d'apprentissage machine</p>	<p>36 000 \$ sur 3 ans</p>	<p>CRSNG : 72 000 \$ sur 3 ans</p>
<p>Kobotik + 119 rue de l'Artisan Saint-Colomban (Québec) J5K 0B9</p> <p>Centre hospitalier universitaire Sainte Justine 3175, chemin de la Côte-Sainte-Catherine Montréal (Québec) H3T 1C5</p>	<p>Outils robotiques et d'intelligence artificielle pour robots en milieu hospitalier</p>	<p>126 000 \$ sur 3 ans</p>	<p>CRSNG : 252 000 \$ sur 3 ans</p>
<p>Simaudio 1345, rue Newton Boucherville (Québec) J4B 5H2</p> <p>Artheluthe 12100, rue Filion Montréal (Québec) H4J 1T8</p> <p>Boreal Acoustics 245, St-Michel Québec (Québec) H2Z 1A4</p>	<p>Méthodes d'amélioration de l'écoute sonore dans les systèmes audio haute performance</p>	<p>300 000 sur 5 ans</p>	<p>CRSNG : 520 000 \$ sur 5 ans</p>
<p>Hydro-Québec 1800, boul. Lionel-Boulet Varenes (Québec) J3X 1S1</p> <p>Helix Uniformed ltd 1600, 46^e avenue Lachine (Québec) H8T 3J9</p>	<p>Durability and stability of spacer dampers made of synthetic rubbers under environmental aging conditions</p>	<p>150 000 \$ sur 3 ans</p>	<p>CRSNG : 3000 000 \$ sur 3 ans</p>
<p>MTLS Aerostructure inc. 1285, rue Hodge Montréal (Québec) H4N 2B6</p> <p>Pratt & Whitney Canada inc. 1000, boulevard Marie-Victorin Longueuil (Québec) J4G 1A1</p>	<p>Réduction de GES par la mise au point technologique d'un système multisource à base d'hydrogène pour un dirigeable</p>	<p>115 000 \$ sur 3 ans</p>	<p>CRSNG : 230 500 \$ sur 3 ans</p>
<p>Noovelía 62, rue des Forges Trois-Rivières (Québec) G9A 2H5</p>	<p>Optimisation de l'efficacité énergétique et de la navigation autonome d'un véhicule autoguidé</p>	<p>375 000 \$ sur 5 ans</p>	<p>CRSNG : 7500 000 \$ sur 5 ans</p>
		<p>Total : 1 102 000 \$</p>	<p>Total : 2 204 000 \$</p>

		Total
Revenus		
	Subventions — MÉES	348 099 \$
	Subventions - Ministères provinciaux autres que MÉES	– \$
	Subventions — Autres entités	– \$
	Autres revenus externes	– \$
Total — Revenus		348 099 \$
Dépenses		
<i>Masses salariales et avantages sociaux</i>		
	Auxiliaires/étudiants — Salaires	– \$
	Chargés de cours — Salaires	– \$
	Direction — Salaires	– \$
	Enseignants-chercheurs — Salaires	– \$
	Personnel de bureau — Salaires	– \$
	Personnel professionnel — Salaires	106 415 \$
	Personnel technique — Salaires	– \$
	Stagiaires postdoctoraux — Salaires	50 749 \$
	Avantages sociaux	25 815 \$
Total — Masse salariale		182 979 \$
<i>Autres dépenses</i>		
	Acquisitions d'équipements spécialisés pour l'enseignement	– \$
	Autres dépenses	– \$
	Bourses versées aux étudiants	33 129 \$
	Charges reliées aux terrains et bâtiments	– \$
	Formation et perfectionnement	– \$
	Fournitures et matériels	– \$
	Frais de déplacement et de représentation	– \$
	Frais de service	– \$
	Frais de stage	– \$
	Honoraires professionnels	– \$
	Locations de locaux, bâtiments ou de véhicules	– \$
	Services publics	– \$
	Subventions, cotisations et transferts	77 309 \$
	Volumes et périodiques	– \$
	Non réparti	– \$
Total — Autres dépenses		110 438 \$
Total — Dépenses		293 417 \$
Disponibilités		54 682 \$

9. Soutien aux stages en pratique sage-femme

Règle budgétaire 2.1.27

Les règles de partage de cette enveloppe ont été élaborées par les étudiantes en pratique sage-femme. Diverses rencontres ont eu lieu avec deux représentantes de l'ensemble des étudiantes et les deux directrices (programme et département). Ces représentantes, qui ont été désignées par les étudiantes, ont consulté l'ensemble des étudiantes pour chacune des règles établies. Un retour a aussi été fait auprès du Ministère concernant ces règles.

En ce qui a trait aux besoins comblés par les sommes allouées (environ 1100 \$ stage/étudiante) à chacune des étudiantes, elles permettent à l'étudiante de couvrir les frais de relocalisation lors des stages en milieu clinique (hébergement, déplacement. Internet, etc.).

Il faut aussi noter qu'il est impossible pour les étudiantes de travailler en même temps que les stages en raison des horaires de garde. Ce montant couvre donc assurément d'autres dépenses. Il soutient ainsi la persévérance et la réussite en allégeant l'endettement des étudiantes.

		Total
Revenus	Subventions — MÉES	250 000 \$
	Subventions - Ministères provinciaux autres que MÉES	- \$
	Subventions — Autres entités	- \$
	Autres revenus externes	- \$
Total — Revenus		250 000 \$
Dépenses		
<u>Masses salariales et avantages sociaux</u>	Auxiliaires/étudiants — Salaires	- \$
	Chargés de cours — Salaires	- \$
	Direction — Salaires	- \$
	Enseignants-chercheurs — Salaires	- \$
	Personnel de bureau — Salaires	- \$
	Personnel professionnel — Salaires	- \$
	Personnel technique — Salaires	- \$
	Stagiaires postdoctoraux — Salaires	- \$
	Avantages sociaux	- \$
Total — Masse salariale		- \$
<u>Autres dépenses</u>	Acquisitions d'équipements spécialisés pour l'enseignement	- \$
	Autres dépenses	- \$
	Bourses versées aux étudiants	276 306 \$
	Charges reliées aux terrains et bâtiments	- \$
	Formation et perfectionnement	- \$
	Fournitures et matériels	- \$
	Frais de déplacement et de représentation	- \$
	Frais de service	- \$
	Frais de stage	- \$
	Honoraires professionnels	- \$
	Locations de locaux, bâtiments ou de véhicules	- \$
	Services publics	- \$
	Subventions, cotisations et transferts	- \$
	Volumes et périodiques	- \$
Non réparti	- \$	
Total — Autres dépenses		276 306 \$
Total — Dépenses		276 306 \$
Disponibilités (négatives)		(26 306) \$

10. Réussite à l'enseignement supérieur et relance économique du Québec
Règle budgétaire 2.1.28

		Total
Revenus	Subventions — MÉES	1 369 300 \$
	Subventions - Ministères provinciaux autres que MÉES	- \$
	Subventions — Autres entités	- \$
	Autres revenus externes	- \$
Total — Revenus		1 369 300 \$
Dépenses		
<i>Masses salariales et avantages sociaux</i>		
Auxiliaires/étudiants — Salaires		- \$
Chargés de cours — Salaires		- \$
Direction — Salaires		- \$
Enseignants-chercheurs — Salaires		306 674 \$
Personnel de bureau — Salaires		- \$
Personnel professionnel — Salaires		8 833 \$
Personnel technique — Salaires		4 429 \$
Stagiaires postdoctoraux — Salaires		- \$
Avantages sociaux		77 195 \$
Total — Masse salariale		397 131 \$
<i>Autres dépenses</i>		
Acquisitions d'équipements spécialisés pour l'enseignement		- \$
Autres dépenses		- \$
Bourses versées aux étudiants		- \$
Charges reliées aux terrains et bâtiments		- \$
Formation et perfectionnement		- \$
Fournitures et matériels		- \$
Frais de déplacement et de représentation		- \$
Frais de service		- \$
Frais de stage		- \$
Honoraires professionnels		- \$
Locations de locaux, bâtiments ou de véhicules		- \$
Services publics		- \$
Subventions, cotisations et transferts		- \$
Volumes et périodiques		- \$
Non réparti		- \$
Total — Autres dépenses		- \$
Total — Dépenses		397 131 \$
Disponibilités		972 169 \$

11. Créneaux d'expertise — Attirer les étudiants internationaux dans les programmes de 2^e cycle en génie et les retenir
Règle budgétaire 2.1.31.3

Pour l'année 2020-2021, seulement 7 000 \$ de la somme totale de ce financement ont été utilisés. Comme le budget a été rendu disponible en janvier 2021 et que pour recruter de nouveaux étudiants nous devons débiter l'exercice à l'automne précédant l'arrivée des étudiants, le Bureau des relations internationales, en accord avec l'École d'ingénierie de l'UQTR, a reporté la majorité du financement à l'année 2021-2022.

Le montant utilisé a servi à couvrir le salaire d'une professionnelle de l'École d'ingénierie pour développer les outils suivants :

- Un guide Bourse Créneaux d'expertise avec les critères d'admissibilité
- Un tableau des financements possibles
- Un inventaire des partenaires internationaux en génie
- Un tableau de réussite des étudiants en mobilité en génie

Revenus	Subventions — MÉES	Total 144 100 \$
	Subventions - Ministères provinciaux autres que MÉES	- \$
	Subventions — Autres entités	- \$
	Autres revenus externes	- \$
Total — Revenus		144 100 \$
Dépenses		
<u>Masses salariales et avantages sociaux</u>	Auxiliaires/étudiants — Salaires	- \$
	Chargés de cours — Salaires	- \$
	Direction — Salaires	- \$
	Enseignants-chercheurs — Salaires	- \$
	Personnel de bureau — Salaires	- \$
	Personnel professionnel — Salaires	6 090 \$
	Personnel technique — Salaires	- \$
	Stagiaires postdoctoraux — Salaires	- \$
	Avantages sociaux	910 \$
Total — Masse salariale		7 000 \$
<u>Autres dépenses</u>	Acquisitions d'équipements spécialisés pour l'enseignement	- \$
	Autres dépenses	- \$
	Bourses versées aux étudiants	- \$
	Charges liées aux terrains et bâtiments	- \$
	Formation et perfectionnement	- \$
	Fournitures et matériels	- \$
	Frais de déplacement et de représentation	- \$
	Frais de service	- \$
	Frais de stage	- \$
	Honoraires professionnels	- \$
	Locations de locaux, bâtiments ou de véhicules	- \$
	Services publics	- \$
	Subventions, cotisations et transferts	- \$
	Volumes et périodiques	- \$
	Non réparti	- \$
Total — Autres dépenses		- \$
Total — Dépenses		7 000 \$
Disponibilités		137 100 \$

12. Bourses pour la persévérance des étudiants éprouvant des difficultés académiques dans le contexte de la crise sanitaire
Règle budgétaire 2.1.33

Le tableau financier suivant démontre qu'aucune somme n'a été dépensée. La raison est fort simple, ce tableau fait état de l'année financière qui se terminait le 30 avril 2021 alors que le premier versement de la bourse s'est fait en juillet 2021. Le deuxième versement sera octroyé à l'automne 2021. Lors du premier versement, 85 étudiants ont pu obtenir un soutien financier. Le nombre d'étudiants ayant droit à un deuxième versement sera connu cet automne, une fois la liste des lauréats admissibles confirmée par le Registrariat.

		Total
Revenus	Subventions — MÉES	102 000 \$
	Subventions - Ministères provinciaux autres que MÉES	– \$
	Subventions — Autres entités	– \$
	Autres revenus externes	– \$
Total — Revenus		102 000 \$
Dépenses		
<i>Masses salariales et avantages sociaux</i>	Auxiliaires/étudiants — Salaires	– \$
	Chargés de cours — Salaires	– \$
	Direction — Salaires	– \$
	Enseignants-chercheurs — Salaires	– \$
	Personnel de bureau — Salaires	– \$
	Personnel professionnel — Salaires	– \$
	Personnel technique — Salaires	– \$
	Stagiaires postdoctoraux — Salaires	– \$
	Avantages sociaux	– \$
Total — Masse salariale		– \$
<i>Autres dépenses</i>	Acquisitions d'équipements spécialisés pour l'enseignement	– \$
	Autres dépenses	– \$
	Bourses versées aux étudiants	– \$
	Charges reliées aux terrains et bâtiments	– \$
	Formation et perfectionnement	– \$
	Fournitures et matériels	– \$
	Frais de déplacement et de représentation	– \$
	Frais de service	– \$
	Frais de stage	– \$
	Honoraires professionnels	– \$
	Locations de locaux, bâtiments ou de véhicules	– \$
	Services publics	– \$
	Subventions, cotisations et transferts	– \$
	Volumes et périodiques	– \$
	Non réparti	– \$
Total — Autres dépenses		– \$
Total — Dépenses		– \$
Disponibilités		102 000 \$

13. Formation médicale

Règle budgétaire 2.1.34

Cette reddition de compte est produite par l'Université de Montréal.

14. Soutien aux universités dans le cadre de la Bourse d'incitation au travail et de suspension volontaire des études au baccalauréat en sciences infirmières et contexte d'urgence sanitaire — Volet 2 : Adaptation du cheminement et de l'offre de formation des boursiers

Règle budgétaire 2.1.35

Pour les sommes allouées dans le cadre de cette règle budgétaire, un plan sera préparé pour l'année 2021-2022. Comme la règle budgétaire est parue tardivement (financement reçu en juillet 2021), aucune mesure n'a été mise en place en 2020-2021.

		Total
Revenus	Subventions — MÉES	539 242 \$
	Subventions - Ministères provinciaux autres que MÉES	-\$
	Subventions — Autres entités	-\$
	Autres revenus externes	-\$
Total — Revenus		539 242 \$
Dépenses <i>Masses salariales et avantages sociaux</i>	Auxiliaires/étudiants — Salaires	-\$
	Chargés de cours — Salaires	-\$
	Direction — Salaires	-\$
	Enseignants-chercheurs — Salaires	-\$
	Personnel de bureau — Salaires	-\$
	Personnel professionnel — Salaires	-\$
	Personnel technique — Salaires	-\$
	Stagiaires postdoctoraux — Salaires	-\$
	Avantages sociaux	-\$
Total — Masse salariale		-\$
<i>Autres dépenses</i>	Acquisitions d'équipements spécialisés pour l'enseignement	-\$
	Autres dépenses	-\$
	Bourses versées aux étudiants	-\$
	Charges reliées aux terrains et bâtiments	-\$
	Formation et perfectionnement	-\$
	Fournitures et matériels	-\$
	Frais de déplacement et de représentation	-\$
	Frais de service	-\$
	Frais de stage	-\$
	Honoraires professionnels	-\$
	Locations de locaux, bâtiments ou de véhicules	-\$
	Services publics	-\$
	Subventions, cotisations et transferts	-\$
	Volumes et périodiques	-\$
Non réparti	-\$	
Total — Autres dépenses		-\$
Total — Dépenses		-\$
Disponibilités		539 242 \$



Institut de recherche sur l'hydrogène



Lampsilis



UQTR



Université du Québec
à Trois-Rivières

Rapport présenté en vertu de l'article 4.1 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*

Année financière 2020-2021

SECTION 4

Rapport sur les perspectives de développement

SECTION 4 – RAPPORT SUR LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

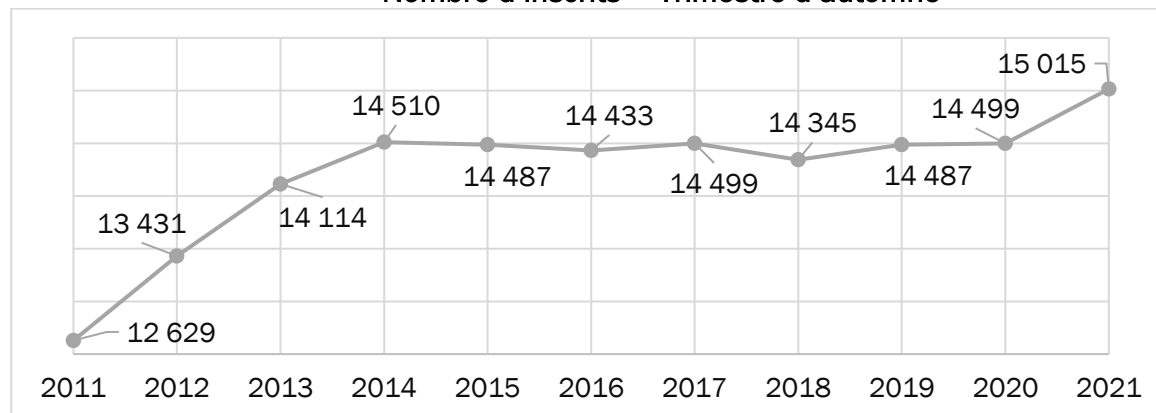
Le trimestre d'automne 2021 portait dans son sillage deux grandes bouffées d'air frais. La première s'est traduite par la reprise des activités sur nos campus. La réponse massive à l'appel vaccinal nous aura permis de concrétiser nos plans du printemps, en assurant plus de 70 % des activités d'enseignement en présence. Si la situation actuelle exige la plus grande prudence et n'implique pas encore un retour sur nos campus en masse et à temps complet des quelque 2 000 membres du personnel, cette reprise graduelle fut accueillie très positivement et le trimestre se déroule rondement.

La seconde bouffée d'air frais s'est manifestée au lendemain de la date limite d'abandon de cours avec annulation des droits de scolarité, le 21 septembre dernier. Non seulement l'UQTR profite-t-elle d'une hausse de fréquentation, mais encore avons-nous franchi un cap important avec un total de 15 013 étudiants. Cette hausse de 3 % par rapport au trimestre d'automne précédent nous fait renouer avec la croissance. Le pouvoir attractif de l'UQTR est manifeste, comme en témoigne l'augmentation de 13 % du nombre d'étudiants inscrits pour la première fois à l'UQTR. Ce renouvellement de notre population étudiante s'exprime aussi par une majoration importante de plus de 4 % pour les deuxième et troisième cycles.

Cette hausse confirme que la confiance envers l'UQTR, loin de s'essouffler, essaime plutôt, comme si nos étudiants, satisfaits de leurs expériences positives, en convainquaient d'autres de choisir l'Université. Ces résultats encourageants illustrent aussi la pertinence de nos choix, qu'il s'agisse de la carte des programmes ou encore de l'offre déployée sur plusieurs campus et centres universitaires : l'UQTR répond aux besoins des populations des régions où elle œuvre et elle le fait bien. Avec une mission régionale et un impact international, elle se déploie maintenant sur quatre campus – Mauricie, Centre-du-Québec, Lanaudière et Capitale-Nationale – ainsi qu'avec ses centres universitaires situés dans cinq villes.

Le portrait des inscriptions de la dernière décennie permet de prendre la mesure du chemin parcouru, et ce, dans un contexte démographique qui pose de nombreux défis. L'UQTR s'en sort avantageusement, ce qui augure au mieux pour l'avenir et teintera nécessairement nos perspectives de développement.

Nombre d'inscrits – Trimestre d'automne



Sortir de la pandémie | Vigilance et bienveillance

Bien que nos campus reprennent graduellement vie, la pandémie n'est pas encore terminée et les traces que les derniers mois ont laissées dans leur sillage ne vont pas s'estomper du jour au lendemain. Les prochains mois et les prochaines années vont porter les marques de la COVID-19, celles des réussites dont cette période inouïe aura été le témoin, mais aussi ses conséquences plus négatives.

Dans ce contexte, deux mots s'imposent et continueront de s'imposer. Ils correspondent à deux postures que la communauté universitaire est invitée à adopter et à promouvoir : vigilance et bienveillance. Les confinements successifs, les adaptations et règles nombreuses et changeantes, l'importance et l'ampleur des changements qui ont touché tant les membres du personnel que les personnes étudiantes ont eu des effets sur la santé globale de plusieurs. La rumeur collective parle de solitude, détresse, dépression, désorganisation, démotivation ou encore des défis de conciliation entre travail, famille et études. Ce ne sont là que quelques exemples qui nous invitent à porter une attention particulière aux autres, collègues, amis, étudiants.

Le Plan d'action sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur 2021-2026 tombe à point nommé et l'Université compte parallèlement s'assurer que l'offre de services de promotion, de prévention et de soutien psychosocial soit transversale et aussi visible et accessible que possible pour ses membres du personnel.

C'est en se serrant les coudes que la communauté universitaire a surmonté l'épreuve de la pandémie et c'est dans ce même esprit de solidarité, d'entraide et de bienveillance qu'il faudra appréhender les prochains mois, sinon les prochaines années. Les réalités nouvelles liées au télétravail et aux nouvelles formes d'enseignement ont peut-être généré bien des défis, mais elles ont surtout mis en lumière le rôle inestimable de la mobilisation qui s'est révélé un très puissant moteur pour trouver et mettre en œuvre des solutions novatrices.

Plan stratégique 2020-2025 | Des finalités pour nourrir une vision à long terme

Le Plan stratégique 2020-2025 a été adopté à l'automne 2020, avant l'arrivée en poste du nouveau recteur. Au printemps 2021, le recteur Blanchette a souhaité effectuer un ultime tour de roue consultatif dans le but d'identifier des finalités audacieuses et à long terme pour préciser la portée de nos objectifs stratégiques. Ces finalités traduiront les sommets que la communauté universitaire souhaite atteindre en se projetant sur dix, quinze, vingt ans.

Le recteur, avec l'équipe du *Plan stratégique*, a donc proposé des finalités pour chacun des douze objectifs. La consultation a permis de recueillir l'avis d'environ 500 répondants – personnes et groupes appartenant à toutes les catégories de la communauté universitaire, dont plus de 50 % du corps professoral – et de prendre en compte près de 1 000 commentaires et suggestions.

Le taux d'adhésion moyen aux finalités proposées est de 95 % et ce résultat aussi enthousiasmant que sécurisant a permis de confirmer que les ambitions, rêves et finalités sont largement partagés par les répondants et la communauté universitaire qu'ils représentent. Cela constitue une excellente nouvelle pour la suite des choses. Cet exercice de précision nous donne maintenant une meilleure idée de la direction à prendre, mais aussi de la destination commune à atteindre, et ce, pour que l'Université se distingue encore davantage.

C'est d'ailleurs dans l'esprit de se distinguer et avec l'objectif d'inviter les membres des corps professoral et enseignant à s'impliquer en définissant leurs propres actions et leurs contributions qu'a été lancé en octobre un appel à projets pour l'année 2022-2023 autour des sept priorités suivantes :

1. Améliorer le portrait environnemental du campus par des initiatives et projets en développement durable
2. Renforcer nos partenariats stratégiques aux plans régional, national et international
3. Implanter un plan d'action de la formation à distance
4. Impliquer chacune des unités académiques et de services dans un projet institutionnel en lien avec la réussite étudiante
5. Impliquer chacune des unités académiques et de services dans un projet institutionnel en lien avec un milieu de vie sain, diversifié et inclusif
6. S'engager dans une démarche visant à être une université pleinement équitable, diversifiée et inclusive
7. Être à l'écoute des Premiers Peuples et s'engager comme acteur social sur le chemin de la réconciliation.

Les projets peuvent couvrir un très large éventail, avoir une portée académique, toucher à la recherche, impliquer l'informatique ou l'administration, pour autant qu'ils participent à l'atteinte des finalités des objectifs. Ces projets permettront de faire évoluer notre université par sa base et à travers ses disciplines et services. Ils contribueront à marquer fortement la prochaine année, mais ils risquent également de nous influencer à moyen et long termes. C'est le pari que l'on fait en inaugurant cette nouvelle façon d'impliquer directement le personnel académique.

Faire de Trois-Rivières une ville à vocation universitaire

Être une ville ou une région universitaire dépasse grandement la seule présence d'une université. L'expression veut être un cri de ralliement afin d'élargir les synergies qui servent le bien commun, et pour engager les milieux, la ville, les acteurs socioéconomiques et l'université par des collaborations de tout ordre.

Les projets communs entre l'UQTR et des acteurs de sa communauté sont déjà nombreux et variés. Il y a une forme d'interdépendance fortifiante entre la ville et son université, mais celle-ci gagnerait à être encore plus développée. Or, s'il est une ambition que l'UQTR partage avec la Ville de Trois-Rivières, c'est bien celle-ci. Il s'agit d'ailleurs d'une priorité partagée et qui se décline pour l'heure autour de trois objectifs :

1. Faire en sorte que la Ville de Trois-Rivières et ses organismes municipaux développent le réflexe de solliciter l'UQTR comme partenaire de premier plan
2. Que la Ville s'affiche comme ville à vocation universitaire
3. Développer une structure qui soutient autant qu'elle encourage l'engagement dans la municipalité de tous les membres de la communauté universitaire.

Une ville universitaire implique une portée immense, une influence mutuelle positive et un potentiel infini de projets conjoints s'inscrivant dans toutes les sphères liées de près ou de loin à la vie de et dans la collectivité : économie, société, santé, éducation, culture, développement durable, technologies, innovations, etc.

À travers ses chercheurs, ses étudiants et ses diplômés, et grâce à la multitude de projets qui émanent annuellement, l'UQTR est fortement enracinée dans sa communauté et bâtit depuis plus de 50 ans des liens avec la Ville et de nombreuses organisations locales. Il est temps de pousser d'un cran cette relation pour que l'UQTR soit reconnue comme un acteur de changement et un modèle d'engagement qui aide à modeler le développement de sa ville, et pour que Trois-Rivières soit identifiée et reconnue comme une ville universitaire d'importance au Québec.

Ce regard nouveau sur le maillage entre Trois-Rivières et son université sera pour nous un modèle qui guidera l'élaboration des actions nécessaires pour encore plus pleinement nous enraciner dans chacune des villes et des régions pour lesquelles l'UQTR est « l'Université » : la Mauricie, Drummondville, le Centre-du-Québec, Joliette, mais aussi Lanaudière Sud.

Des niches d'excellence pour faire une différence dans nos milieux

Chaque université développe des niches d'excellence qui se définissent avec le temps et selon sa communauté de chercheurs. L'UQTR n'y fait pas exception et se distingue même dans la mesure où sa présence sur plus d'un campus lui permet de développer des créneaux de nature plus régionale.

Le campus de l'UQTR à Drummondville en est un bon exemple. La phase II du campus s'érige actuellement avec le pavillon où se déploieront les activités du Centre national intégré du manufacturier intelligent (CNIMI). En plein cœur de l'un des plus importants berceaux de PME manufacturières du Québec, l'environnement du CNIMI répond à de nombreux besoins et l'intérêt du tissu industriel régional pour le projet et pour le manufacturier intelligent est motivant. Ce projet vise à redéfinir la relation entre l'Université, le Cégep et le monde de l'industrie manufacturière. L'UQTR et le Cégep de Drummondville marient leurs expertises en s'appuyant sur l'ouverture des entrepreneurs à former la prochaine génération d'ingénieurs et de techniciens (s'inspirant du modèle DUAL allemand) pour qu'ils puissent déployer l'industrie 4.0.

Avec une carte de programmes de plus en plus étoffée, le campus de l'UQTR à Drummondville connaît une croissance de sa population étudiante. L'intérêt régional ne se tarit pas, le campus est même près d'atteindre une saturation. Les besoins de la population et des organisations centricaises laissent entrevoir d'autres déploiements de programmes qui nous invitent déjà à envisager une phase III.

Ce campus est un succès, tout comme l'est d'ailleurs celui de Québec dont les nouveaux locaux viennent d'être inaugurés, ce qui ouvre la porte au déploiement éventuel d'une programmation plus variée et complémentaire à celle déjà présente dans la région. Pour l'heure, c'est par un créneau d'excellence historique – l'intervention et la psychoéducation – que l'UQTR rayonne dans la région de la Capitale-Nationale.

Plus près du campus trifluvien, deux types de projets montrent que nos niches d'excellence font l'objet d'une belle reconnaissance. Les projets de zones d'innovation par rapport auxquelles l'expertise et l'implication des chercheurs de l'UQTR ont été sollicitées en sont des preuves éloquentes. La filière énergétique de l'UQTR est connue et trois villes de la région travaillent actuellement à préciser leur programmation technologique et scientifique dans la foulée des travaux de nos chercheurs autour de la décarbonation industrielle et urbaine, de la gestion des GES et de la mobilité durable.

Les zones d'innovation comportent un grand avantage pour une université telle que l'UQTR, sise en périphérie, mais dont les créneaux scientifiques sont reconnus et hautement financés, et dont les retombées sont susceptibles d'être transférées ensuite partout dans le monde. Les questions entourant la transition énergétique, l'hydrogène vert et la gestion intelligente des énergies sont d'intérêt mondial et les projets de zones d'innovation constituent à cet égard des leviers régionaux non négligeables et à très longue portée. L'UQTR abrite le plus grand centre de recherche canadien sur l'hydrogène comme source d'énergie et comme énergie de transition. Il était fondamental pour l'UQTR de s'impliquer.

La filière énergétique de l'UQTR jouit d'une grande notoriété et mobilise des chercheurs de plusieurs domaines qui collaborent dans des projets intégrant sciences pures, sciences appliquées et ingénierie. Le projet de construction, en plein cœur du centre-ville de Trois-Rivières, du Pavillon de la recherche et de l'innovation sur les technologies vertes et durables ambitionne de réunir ces forces vives rattachées à des créneaux phares de l'UQTR. Ce pavillon mise sur le mariage des expertises de quatre grandes unités de recherche : l'Institut de recherche sur l'hydrogène, l'Institut d'innovations en écomatériaux, écoproduits et écoénergies à base de biomasse, le Groupe de recherche en biologie végétale et le Centre de recherche sur les interactions bassins versants – écosystèmes aquatiques.

Réunir ces chercheurs, leurs équipes, près de vingt chaires de recherche et un bassin important d'étudiants de cycles supérieurs représente une occasion unique de créer un pôle socioéconomique important en même temps qu'un pôle de savoir transdisciplinaire dans les secteurs de l'énergie, de l'alimentation, de l'environnement et du développement durable.

La recherche dans ce pavillon sera multidisciplinaire et intersectorielle. Le caractère unique de ce projet est centré sur le bâtiment et provient de sa conception même : une infrastructure de recherche qui n'existe nulle part ailleurs au Québec, puisque le bâtiment offre une conjoncture unique entre les technologies vertes ainsi que les pratiques et technologies de gestion intelligente de l'énergie. Les deux ensembles de technologies pourront être étudiés simultanément afin d'évaluer leur compatibilité et apporter des ajustements au besoin ou encore développer de nouvelles connaissances.

* * *

Nos perspectives de développement sont placées sous le signe de l'engagement. Engagement, d'abord, à comprendre et à écouter nos milieux, à former des personnes et à élargir nos contributions en recherche et dont la portée participe à la transformation du Québec et de ses régions.

L'engagement, ensuite, dans des créneaux de recherche visant une meilleure compréhension des conditions permettant aux populations, à tous les cycles de la vie, de bien et de mieux vivre. La pandémie nous a démontré que le bien-être et les conditions définissant la santé physique et mentale passaient par la psychologie, l'intervention psychosociale, l'éducation et aussi l'accès à la culture et aux arts. L'isolement et sa souffrance auront mis en lumière que nos recherches doivent dépasser le strict cadre biomédical pour étendre notre regard sur la valeur de multiples filières de recherche souvent négligées, mais qui s'avèrent fondamentales dans la construction de la cohésion sociale, voire du bonheur.

L'UQTR est par ailleurs la seule université au Québec à former et à faire de la recherche de trois professions de la santé : la pratique sage-femme, la chiropratique et la médecine podiatrique. Elle devra réviser et accroître sa capacité à soutenir efficacement l'évolution et l'essor de ces professions essentielles au Québec. L'élargissement des cohortes d'étudiants devra notamment s'accompagner d'une mise à niveau des ressources qu'on y consacre.

Malgré ses limites et ses contraintes, la pandémie n'a pas altéré la motivation et les capacités d'invention des personnes qui œuvrent à l'UQTR. De nombreux projets et initiatives ont même jailli de cette période trouble.

L'UQTR entame un nouveau cycle et progresse dans tous les volets de sa mission. Le grand exercice de projection à long terme avec les finalités des objectifs et le fort taux d'adhésion à ces grandes ambitions collectives donnent un mandat clair à l'équipe de direction autant qu'elles laissent entrevoir un rôle encore plus affirmé de l'Université comme moteur de transformation dans la société et les cités où elle est présente. L'UQTR a tout en main pour voir grand : elle en a le potentiel, la santé organisationnelle, le talent, les capacités et la créativité. Elle est aussi au cœur de régions dont la croissance démographique et l'émergence économique passeront par l'élargissement de la participation aux études universitaires, un impératif pour le Québec.



Institut de recherche sur
l'hydrogène

UQTR



Université du Québec
à Trois-Rivières



Lampsilis

Rapport présenté en vertu de
l'article 4.1 de la *Loi sur les
établissements d'enseignement
de niveau universitaire*

COMPLÉMENT D'INFORMATION

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Règle budgétaire 1.2.3 *Mission des établissements en région*

En tant qu'université en région, l'UQTR a pour mission non seulement d'accroître l'accessibilité aux études universitaires pour la population des régions desservies, mais aussi d'assurer un rôle de leader régional dans le développement socioéconomique. Afin d'assumer ce mandat l'UQTR utilise, entre autres, le financement disponible dans le cadre de la règle budgétaire 1.2.3 afin de collaborer au développement de créneaux de recherche particuliers et de zone d'innovation au service des entreprises. Ces créneaux de recherche permettent d'accroître l'attraction et la rétention des étudiants canadiens et internationaux dans notre établissement et dans notre région, tout en formant une main-d'œuvre qualifiée et diversifiée.

La règle budgétaire 1.2.3 permet à l'UQTR de soutenir l'innovation de cinq de nos instituts ou centres de recherche représentant des secteurs distinctifs de la Mauricie. Les dépenses de fonctionnement des unités de recherche suivantes sont assumées par la règle budgétaire 1.2.3. :

- Institut de recherche sur les PME (INRPME)
- Institut d'innovations sur les écomatériaux, écoproduits et écoénergies à base de biomasse (I2E3)
- Institut de recherche sur l'hydrogène (IRH)
- Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ)
- Centre de recherche sur les interactions bassins versants-écosystèmes aquatiques (RIVE)

De plus, pour assurer une cohésion et entretenir autant les nouvelles collaborations que celles déjà établies, une portion des salaires du vice-recteur à la recherche et au développement et du recteur est financée grâce à cette règle budgétaire.

1.2.3 - Mission des établissements en région

Au 30 avril 2021

	<u>Total</u>
Revenus	
Subventions - MEES	1 508 600 \$
Subventions - Ministères provinciaux autres que MEES	- \$
Subventions - Autres entités	- \$
Autres revenus externes	- \$
Total - Revenus	1 508 600 \$
Dépenses	
<i>Masses salariales et avantages sociaux</i>	
Auxiliaires/étudiants - Salaires	26 059 \$
Chargés de cours - Salaires	- \$
Direction - Salaires	262 074 \$
Enseignants-chercheurs - Salaires	- \$
Personnel de bureau - Salaires	80 608 \$
Personnel professionnel - Salaires	720 576 \$
Personnel technique - Salaires	328 015 \$
Stagiaires postdoctoraux - Salaires	- \$
Avantages sociaux	244 285 \$
Total - Masse salariale (somme arrondie)	1 661 618 \$

<u>Autres dépenses</u>	
Acquisitions d'équipements spécialisés pour l'enseignement	18 120 \$
Autres dépenses	74 \$
Bourses versées aux étudiants	24 360 \$
Charges reliées aux terrains et bâtiments	3 921 \$
Formation et perfectionnement	444 \$
Fournitures et matériels	23 186 \$
Frais de déplacement et de représentation	4 220 \$
Frais de services	1 018 \$
Frais de stage	- \$
Honoraires professionnels	1 750 \$
Locations de locaux, bâtiments ou de véhicules	- \$
Services publics	2 852 \$
Subventions, cotisations et transferts	2 179 \$
Volumes et périodiques	4 257 \$
Non réparti	- \$
Total - Autres dépenses	86 381 \$
Total - Dépenses	1 747 999 \$
Disponibilités (négatives)	(239 399) \$

Règle budgétaire 2.1.28 Réussite à l'enseignement supérieur et relance économique du Québec

Dans le cadre de la règle budgétaire 2.1.28, l'UQTR a utilisé des sommes dans le volet 1 (objectifs 1 et 3).

Dans l'objectif 1, bien que seulement 35 % de la somme ait été utilisée en 2020-2021, il est important de noter que l'UQTR utilise actuellement les sommes résiduelles de la dernière année dans le but de réaliser les objectifs initialement établis en 2020-2021.

Plus précisément, voici les projets financés dans le volet 1 de l'enveloppe budgétaire :

- Embauche de professeurs suppléants pour répondre aux attentes ministérielles dans les domaines touchés par la rareté de la main-d'œuvre. Dans cet optique, des professeurs suppléants ont été embauchés pour soutenir le travail des départements suivants :
 - Sciences infirmières : La démission d'un professeur, le manque de ressources professorales déjà présent et la possibilité de perfectionnement de deux professeurs IPS fragilisent les activités du département.
 - Sciences de l'éducation : L'ajout de professeurs suppléants dans ce secteur est venu soutenir les déploiements des programmes en éducation préscolaire et en enseignement primaire et en enseignement en adaptation scolaire et sociale dans la région de Lanaudière (L'Assomption) et de Drummondville.
 - Marketing et systèmes d'information : Pour soutenir le projet PANEL-TI et le programme de gestion des technologies d'affaires en cours d'implantation, l'embauche d'un professeur suppléant a permis de poursuivre le travail amorcé avec les entreprises de la région. Outre son enseignement, le professeur agit comme une courroie de transmission entre les départements impliqués dans le PANEL-TI en lien avec l'implantation de l'approche par compétences dans le programme.
 - Pratique sage-femme : Le départ d'une professeure a mis en évidence le besoin de recruter une professeure suppléante pour soutenir l'enseignement, le développement des programmes et l'adéquation entre l'enseignement théorique et la formation pratique.
- La mise sur pied des chaires en enseignement de l'UQTR permet de développer nos savoir-faire et d'innover dans nos approches de formation et en recherche dans un monde en pleine mutation. Pour l'année 2020-2021, trois chaires d'enseignement ont été ouvertes aux candidatures pour une mise en place en 2021-2022.
 - Chaire d'excellence en compétences transversales au premier cycle
 - Titulaires : Catherine Briand et Marie-Josée Drolet (Ergothérapie)
 - Chaire d'excellence sur l'enseignement en lien avec les innovations technologiques et sociales
 - Titulaire : France Lafleur (Sciences de l'éducation)
 - Chaire d'excellence en valorisation de la recherche en enseignement aux cycles supérieurs.
 - Titulaire : à venir

Dans le cadre de l'objectif 3, les Services aux étudiants ont embauché une ressource contractuelle pour apporter un soutien psychosocial aux étudiants.

2.1.28 - Réussite à l'enseignement supérieur et relance économique du Québec**Au 30 avril 2021**

	Total
Revenus	
Subventions - MEEES	1 369 300 \$
Subventions - Ministères provinciaux autres que MEEES	- \$
Subventions - Autres entités	- \$
Autres revenus externes	- \$
Total - Revenus	1 369 300 \$
Dépenses	
<i>Masses salariales et avantages sociaux</i>	
Auxiliaires/étudiants - Salaires	- \$
Chargés de cours - Salaires	- \$
Direction - Salaires	- \$
Enseignants-chercheurs - Salaires	306 674 \$
Personnel de bureau - Salaires	- \$
Personnel professionnel - Salaires	8 833 \$
Personnel technique - Salaires	4 429 \$
Stagiaires postdoctoraux - Salaires	- \$
Avantages sociaux	77 195 \$
Total - Masse salariale	397 131 \$

<u>Autres dépenses</u>	
Acquisitions d'équipements spécialisés pour l'enseignement	- \$
Autres dépenses	- \$
Bourses versées aux étudiants	- \$
Charges reliées aux terrains et bâtiments	- \$
Formation et perfectionnement	- \$
Fournitures et matériels	- \$
Frais de déplacement et de représentation	- \$
Frais de services	- \$
Frais de stage	- \$
Honoraires professionnels	- \$
Locations de locaux, bâtiments ou de véhicules	- \$
Services publics	- \$
Subventions, cotisations et transferts	- \$
Volumes et périodiques	- \$
Non réparti	- \$
Total - Autres dépenses	- \$
Total - Dépenses	397 131 \$
Disponibilités	972 169 \$